

UNIVERSITÉ PALACKÝ D'OLOMOUČ

Faculté des Lettres

Département d'Études Romanes

**Situation linguistique et évolution du français
contemporain dans l'archipel des Comores**

**Linguistic situation and evolution of contemporary
French on the Comoro Islands**

Mémoire de Licence

Auteur : Lucia Hricová

Directeur de recherche : Doc. Mgr. Jaromír Kadlec, Dr.

Olomouc 2015

Déclaration

Je déclare que le présent mémoire de Licence de thème « *Situation linguistique et évolution du français contemporain dans l'archipel des Comores* » est le résultat de mon propre travail et que toutes les sources bibliographiques utilisées sont citées.

Olomouc, le 5 mai 2015

La signature

Remerciement

Le présent mémoire de Licence est le résultat d'une collaboration internationale. Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué à sa réalisation.

J'aimerais bien remercier Monsieur Jaromír Kadlec de m'avoir encouragée tout au long de mon travail et d'avoir ensuite surveillé soigneusement la rédaction de la présente étude.

Table des matières

Introduction.....	6
I Généralités	8
I.1 Géographie.....	8
I.2 Démographie.....	10
I.3 Culture.....	12
II Histoire.....	14
II.1 Peuplement originel	14
II.2 Islamisation	15
II.3 Invasions malgaches.....	16
II.4 Colonisation	17
II.5 Indépendance et détachement de Mayotte	18
II.6 Départementalisation de Mayotte	21
III Situation linguistique	23
III.1 Langues et dialectes	23
III.2 Politique linguistique	27
III.2.1 Union des Comores.....	28
III.2.2 Mayotte	28
III.3 Emploi des langues et dialectes.....	30
III.3.1 Administration.....	30
III.3.2 Médias.....	31
III.3.3 Enseignement	33
IV Particularités du français dans l’archipel	38
IV.1 L’Union des Comores	38
IV.2 Mayotte	39
V Questionnaire	41

Conclusion	47
Resumé.....	49
Bibliographie.....	50
Ouvrages	50
Articles.....	51
Références sur le web	51
Table des tableaux.....	57
Table des graphiques.....	57
Table des annexes	57
Annexes.....	I
Annotation en français	58
Annotation en anglais.....	59

Introduction

Le mémoire de Licence présent est intitulé *Situation linguistique et évolution du français contemporain dans l'archipel des Comores*. La raison pour laquelle nous avons choisi ce sujet est la beauté naturelle et culturelle encore inexplorée et surtout la diversité linguistique de l'archipel. Le mémoire est consacré à l'analyse du français et des autres langues parlées dans l'Union des Comores et à l'île de Mayotte.

L'un des facteurs qui nous a aidés à décider d'élaborer le mémoire de Licence sur le sujet déjà mentionné est le nombre peu élevé de recherches effectuées. Alors, nous espérons que notre contribution donnera une image plus complexe et plus actuelle sur cet archipel entouré de l'océan Indien. Les objectifs de ce travail sont la description et l'explication de la situation linguistique actuelle dans l'archipel des Comores. Ensuite, nous voudrions bien indiquer les particularités dans le vocabulaire français aux Comores ainsi que sa liaison avec la langue comorienne.

L'œuvre *Francouzština na ostrovech v Indickém oceánu a Tichomoří (Le français aux îles de l'océan Indien et du Pacifique)* écrite par Doc. Mgr. Jaromír Kadlec, Dr. nous a servi de la littérature de base et elle nous a significativement aidé avec la structure de mémoire ci-présent. L'autre source considérable était la recherche de la linguistique dans le monde francophone par Monsieur Jacques Leclerc de l'Université Laval à Québec accessible sur le site <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/>. La plupart de nos sources sont les sources électroniques. Malgré le déficit de la littérature qui s'occupe des Comores et de leur situation linguistique, nous sommes arrivés à trouver assez de monographies dédiées notamment à la recherche des langues bantoues, leur classification et le plurilinguisme.

Le mémoire se divise en cinq chapitres qui sont encore subdivisés. Dans la première moitié du mémoire, on mentionne les informations générales sur l'archipel. En revanche, la seconde moitié est exclusivement linguistique. Le dernier chapitre contient une partie pratique de notre mémoire. Dans le premier chapitre, on donne les renseignements de base pour introduire l'archipel des Comores. Les sous-chapitres sont consacrés à la situation géographique, démographique et culturelle de l'archipel. Le deuxième chapitre a pour but de présenter les Comores d'un point de vue historique. On y mentionne les événements historiques les plus importants, commençant

en 1 000 av. J.-C. avec le peuplement originel et finissant par l'Indépendance des Comores au XX^e siècle et le détachement et départementalisation de Mayotte en 2011.

Le troisième chapitre est déjà linguistique. Divisé en trois sous-chapitres, il est consacré à la situation linguistique. Les termes plurilinguisme, diglossie et même quadriglossie sont utilisés. Ce chapitre s'occupe de l'analyse plus profonde des langues et des dialectes parlés aux Comores, ainsi que leur utilisation et classification. Puis, on traite la place des langues dans la législation et leur utilisation en matière de l'administration, les médias et l'enseignement. Dans le quatrième chapitre, on examine le vocabulaire français particulier pour les Comores et l'influence de la langue comorienne sur le français. La plupart de mots mentionnés sont liés avec la vie quotidienne comorienne, avec la religion qui est très importante aux Comores ou il s'agit des mots particuliers pour la culture comorienne. Quant à Mayotte, on puise surtout dans le livre *Mayotte* écrit par Guy Fontaine, un spécialiste en société et économie mahorais.

Le dernier chapitre est plus pratique. Il contient les résultats qu'on a obtenus du questionnaire distribué parmi les habitants comoriens au moyen des réseaux sociaux ainsi que son évaluation à l'aide des graphiques. Le questionnaire concerne l'utilisation des langues différentes dans les situations diverses. Cette partie est le résultat de notre propre recherche. Le questionnaire entier sera ajouté dans l'annexe.

I Généralités

Le but du chapitre suivant est brièvement introduire l'archipel des Comores en donnant les informations de base sur les îles. Le premier sous-chapitre est consacré à la géographie, les formes de l'Etat, la division administrative et à la faune et la flore comorienne. Ensuite, dans le deuxième sous-chapitre, on trouve les statistiques concernant la démographie des îles et la composition ethnique du peuplement. Le troisième sous-chapitre contient le renseignement sur la culture, la religion et les coutumes comoriennes.

I.1 Géographie

Les Comores sont un archipel de l'océan Indien situé à 400 km au nord-ouest de Madagascar et à 300 km des côtes africaines, au canal de Mozambique. Ils comprennent quatre îles : Grande-Comore (*N'Gazidja*), Mohéli (*Mwali*), Anjouan (*Ndzuwani*), Mayotte (*Maore*) et un nombre d'îlots. Particulièrement deux atolls coralliens : Le banc du Geysier¹ situé à 110 km au nord-est de Mayotte et Les îles Glorieuses qui, géographiquement, font partie de l'archipel. L'île de la Grande-Comore au nord-ouest compte une superficie de 1 148 km², contre 424 km² pour Anjouan et 290 km² pour Mohéli. La superficie de Mayotte est 375 km². Il est constitué de l'île principale, Grande-Terre, ainsi qu'une plus petite île, Petite-Terre et autres petits îlots disséminés dans un immense lagon de 1 200 km². L'archipel en entier s'étend sur 2 238 km².

Les premiers trois îles constituent l'Union des Comores², en comorien *Udzima wa Komori*. Le capital, Moroni, se situe à Grand-Comore et c'est la ville la plus importante de l'Union. Les autres villes clefs sont Moutsamoudou et Fomboni. L'Union se divise aux îles autonomes et celles-ci en communes groupées en préfectures³. Chaque île a son propre président qui est en même temps le premier ministre. Chaque île a donc aussi son propre parlement. De l'autre côté, Mayotte fait partie de la République française depuis 2011 comme un département et région d'outre-mer (DROM). Il compte 17 communes. À chaque commune correspond un canton. Cependant, Mamoudzou,

¹ Un objet de la dispute entre les Comores et Madagascar.

² Le nom officiel depuis 2002.

³ Selon le Loi no. 11-006/AU du 02 mai 2011, promulguée le 21 juillet 2011.

le capital de Mayotte, fait une exception regroupant 3 cantons. Puis, les 17 communes regroupent plusieurs villages. Le capital est un mélange de tradition et de modernisme. En évolution permanente, Mamoudzou est devenue le pôle économique majeur de Mayotte⁴. Mayotte en entière fait un arrondissement unique.

Grande-Comore compte un volcan actif appelé Karthala (2 361 m) avec son extraordinaire cratère considéré comme le plus vaste dans le monde. « *Le massif du Karthala constitue à lui seul environ les deux tiers de l'île de la Grande-Comore. Au cours de la période historique (à partir de 1850), 18 éruptions ont été observées. La dernière coulée de la lave date de 2005. Plusieurs volcans ont été en activité un peu partout sur l'île.* »⁵ Contrairement aux autres îles, il n'y a pas de cours d'eau à cause de la porosité du sol. Le second problème est l'érosion du sol. Pour ces raisons-là, le développement de l'agriculture est assez lent. Les îles bénéficient du climat chaud et humide qui prédomine sur cette région du globe. Il est caractérisé par deux saisons. « *Une saison sèche et tempérée dure de mai à octobre. Une saison chaude et pluvieuse de novembre à mai arrosée par la mousson venant du nord-ouest et une saison sèche et plus fraîche de juin à octobre. Les températures moyennes sont de 28°C de décembre à mars et de 24°C de mai à septembre. L'insolation est forte toute l'année avec une moyenne de 2 600 heures/an.* »⁶ La pluviométrie moyenne annuelle est 2 700 mm⁷ et elle est plus élevée sur les zones du nord-est des îles. Par contre, le climat sur Mayotte est plus sec et plus chaud.

Le taux d'endémisme de la faune et de la flore terrestre et marine est très élevé. C'est la raison pour laquelle les Comores soutiennent l'écotourisme. Les îles possèdent de nombreux écosystèmes tropicaux. À Mayotte, on trouve le lagon qui est avec la superficie de 1 100 km² par certains considéré d'être le plus grand du monde⁸. Ils y habitent nombreuses espèces endémiques. Les plus typiques sont la roussette de Livingston, le maki, la tortue verte, le dauphin à bec, le gecko, etc. Il n'y habite aucun grand animal africain. L'archipel est peu industrialisé et son économie repose

⁴ NOURAUULT, G. ; PERRIN, F. *Mayotte : L'île au lagon*. Saint-Denis : Éditions Orphie, 2004. p. 12.

⁵ CENTRE NATIONAL DE DOCUMENTATION ET DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE. *Observatoire Volcanologique de Karthala* [online]. Moroni : CNDRS, ©2014 [page consultée le 28 février 2015]. Accessible à : <http://www.cndrs-comores.org/OBSERV.HTM>.

⁶ DIRECTION DU TOURISME. *Climat* [online]. Moroni : La Direction Nationale du Tourisme, ©2015 [page consultée le 28 février 2015]. Accessible à : <http://www.tourisme.gouv.km/cl.php>.

⁷ KADLEC, J. *Francouzština na ostrovech v Indickém oceánu a Tichomoří*. Olomouc : Univerzita Palackého v Olomouci, 2013. p. 36.

⁸ KADLEC, J. *Francouzština na ostrovech v Indickém oceánu a Tichomoří*. Olomouc : Univerzita Palackého v Olomouci, 2013. p. 47.

essentiellement sur les cultures vivrières et celles de rente que sont les plantes à parfums, la vanille et les épices. Ces îles ont une vocation touristique incontestable caractérisée par la beauté et la diversité des paysages, une écologie encore préservée, la qualité des sites balnéaires et un ensoleillement exceptionnel.⁹

I.2 Démographie

Les vagues de migrations successives, qu'elles soient Bantoues, Chiraziennes, Arabes ou Indo mélanésiennes ont façonné ce peuple. La population comorienne est une population jeune. La densité de la population est très élevée, mais cette population est inégalement répartie selon les îles.

L'Union des Comores a environ 750 milles d'habitants (en 2011 selon la Banque Mondiale)¹⁰. À peu près 56 % habitent sur Grande-Comore, 39 % sur île d'Anjouan et le reste à Mohéli. Les villes les plus peuplées sont Moroni (île de Grande-Comore), Mutsamudu (île d'Anjouan) et Fomboni (île de Mohéli). La densité de la population est 402 habitants/km². Le plus densément peuplé est l'île d'Anjouan, parce que il n'y plus les volcans actifs. Au contraire, à Grande-Comore, les habitants ne s'installent qu'à la côte. Le moins densément peuplé est Mohéli. Mayotte a environ 210 milles d'habitants (212 645 en août 2012 selon L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques) avec 750 habitants/km². Il est le département français le plus densément peuplé après ceux d'Île de France.¹¹ La population dans les villes principales est assez haute : 47 000 habitants à Moroni (Grande-Comore, capital), 30 000 habitants à Mamoudzou (Mayotte), 24 000 à Mutsamudu (Anjouan) et 16 000 à Fomboni (Mohéli).¹²

À l'Union des Comores, espérance de vie est 61 ans. Taux d'alphabétisation est 74,9 % pour la population de plus de 15 ans selon United Nations Development

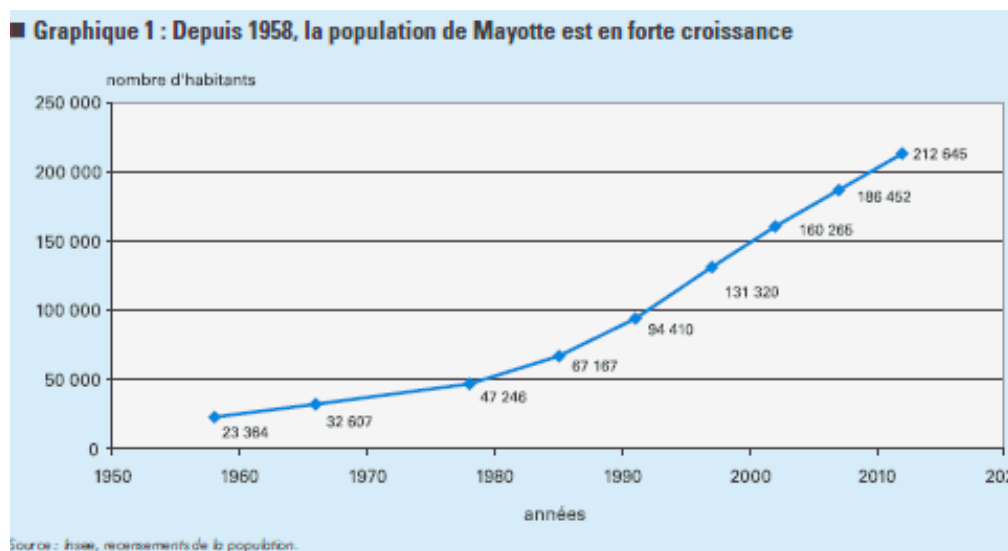
⁹ NOURAU, G ; PERRIN, F. *L'Union des Comores : Les îles de la Lune*. Saint-Denis : Editions Orphie, 2004. p. 3.

¹⁰ FRANCE DIPLOMATIE. *Présentation de l'Union des Comores* [online]. Paris : Ministère des Affaires étrangères et du Développement international, ©2015 [page consultée le 28 février 2015]]. Accessible à : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/comores/presentation-de-l-union-des/>.

¹¹ GEOPOPULATION. *Démographie France : Mayotte, les chiffres de la population en 2012* [online]. Paris : GéoPopulation, ©2015 [page consultée le 28 février 2015]]. Accessible à : <http://www.geopopulation.com/20130131/demographie-france-mayotte-les-chiffres-de-la-population-en-2012/>.

¹² DIRECTION DU TOURISME. *Population* [online]. Moroni : La Direction Nationale du Tourisme, ©2015 [page consultée le 28 février 2015]. Accessible à : <http://www.tourisme.gouv.km/peup.php>.

Programme en 2011. Pour Mayotte, espérance de vie fait 63 ans¹³. L'Union des Comores et Mayotte enregistrent tous les deux l'augmentation de la population dynamique chaque année. Par l'exemple à Mayotte, la population mahoraise depuis 1960 a augmenté neuf fois. On peut voir cette croissance sur le *Graphique 1* ci-dessous.



Graphique 1 : La croissance de la population de Mayotte depuis 1958¹⁴

Les Comoriens (86 % de la population) partagent une origine africaine ou arabe.¹⁵ Environ un quart de la population mahorais est originairement malgache. Leur langue maternelle est sakalave, à Mayotte appelée kibushi ou bushi.¹⁶

En marge de Mayotte, Ferdinand Foureau, le gouverneur de Mayotte à l'époque, dans sa publication *Les Populations de Mayotte* du 1907 cite l'anthropologue et l'ethnologue français Ernest Hamy (1842-1908) : « On se trouve en face d'un mélange de races tout à fait extraordinaire et dans ce pêle-mêle on arrive à se persuader que la population primitive a une origine polynésienne ; ses représentants se qualifient encore

¹³ VILLERET, G. *Mayotte* [online]. Montréal : PopulationData, ©2015 [page consultée le 28 février 2015]. Accesible à : <http://www.populationdata.net/index2.php?option=pays&pid=137&nom=mayotte>.

¹⁴ INSEE. *212 600 habitants à Mayotte en 2012 - La population augmente toujours fortement* [online]. Paris : Insee, ©2015 [page consultée le 28 février 2015]. Accesible à : http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=19214.

¹⁵ COMOROS ISLANDS. *Population* [online]. Moroni : Comoro islands, ©2014 [page consultée le 31 novembre 2014]. Accesible à : <http://www.comoros-islands.com/index.php?!=6>.

¹⁶ KADLEC, J. *Francouzština na ostrovech v Indickém oceánu a Tichomoří*. Olomouc : Univerzita Palackého v Olomouci, 2013. p. 48.

du nom de Mahoré. *Presque pas ou même pas de sang pur, un mélange de sang mahoré, malgache, anjouanais, comorien et makais.* »¹⁷

I.3 Culture

La culture des quatre îles est assez semblable, mais en même temps elle reste différente. Les Comoriens ont une tendance forte à se regrouper par communauté d'origine et même de village. « *La population comorienne résulte de métissages anciens et présents une grande cohérence ethnique, que ne remet pas en cause le particularisme de chaque île. Quelques groupes marginaux (villages " malgaches " de Mayotte ; commerçants d'origine indo-pakistanaise) ont préservé une identité plus spécifique.* »¹⁸ Leur culture était influencée par la culture arabe, française et africaine. La musique et autres performances artistiques font une partie importante de la vie comorienne. Les artisans locaux sont doués en poterie, sculpture, broderie et vannerie. Les célébrations coutumières souvent présentent la danse, la musique et la récréation de textes populaires, notamment les contes décrivant le début des villages et les épopées de la guerre.¹⁹

La religion dominante aux Comores est l'islam sunnite, une de deux branches majeures de l'islam, de rite shaféite. Il se compose des trois confréries musulmanes qui sont les Chadhuli, les Kadiri et les Riffaya. L'animisme, témoignage d'influences africaines et malgaches conserve, toute sa vigueur et cohabite en parfaite harmonie avec les règles le plus strictes de l'Islam. Les musulmans sunnites font environ 80 % de la population musulmane du monde. Aux Comores, ils comptent 98 % de la population. Le reste est constitué des catholiques.²⁰ Cela veut dire qu'il est très important à respecter les coutumes religieuses aux Comores. Néanmoins, les Comoriens sont tolérants envers les autres cultures. Par l'exemple, l'alcool n'est pas interdit et il est disponible dans les hôtels et restaurants. De l'autre côté, on attend le comportement modéré

¹⁷ FOUREAU F. Les Populations de Mayotte. In: *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, V^o Série, Tome 8, 1907. p. 148-149.

¹⁸ COMORES-TV. *La culture comorienne* [online]. Comoro islands : Comoro islands, ©2007 [page consultée le 2 décembre 2014]. Accesible à : <http://webcomores.chez.com/lacultcom.html>.

¹⁹ IEXPLORE. *Comoros Travel Guide* [online]. Chicago : Inside Out Media, ©2015 [page consultée le 14 janvier 2015]. Accesible à : <http://www.iexplore.com/travel-guides/africa/comoros/history-and-culture>.

²⁰ CIA. *Comoros* [online]. Washington : Cental Intelligence Agency, ©2015 [page consultée le 14 janvier 2015]. Accesible à : <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/cn.html#People>.

de visiteurs non-musulmans, tel que pas de consommation de l'alcool sur les places publiques et s'habiller modérément au publique.²¹

Les coutumes mahorais sont à peu près pareilles que celles des Comores. La seule différence est qu'il y en a plus aux Comores qu'à Mayotte. À Mayotte, les gens font moins des manifestations comparées aux Comores. Aux Comores, on fait des manifestations qui ne se font pas à Mayotte. Comme l'exemple, on peut donner la fête du mariage qui occupe une place très important dans la société comorienne. Les projets futurs et la place des mariés dans la société prennent forme par son accomplissement.²² À Grande-Comore, la fête du mariage typique s'appelle le *Anda* ou le Grand Mariage. C'est un pilier de la société comorienne, processus de socialisation, moyen de reconnaissance et de pouvoir. Le *Anda* se déroule de différente façon dans chaque région de l'île et dans chaque village, mais en général il s'agit de la chaîne de manifestations avec un gros repas, la danse traditionnelle, un sacrifice de bœuf pour les invités, etc. Les fêtes durent dix jours. Pour les deux familles, il est très important à se montrer et faire mieux que les voisins ou les amis. Normalement, le *Anda* leurs coûte des années d'économie. « *La principale motivation du Grand Marié demeure le statut social qui autorise au droit à la parole sur la place publique et au pouvoir de décision. Mais derrière cette vitrine étincelante se cache un réseau complexe d'entraide et de solidarité dans le village faisant appel à une comptabilité extrêmement rigoureuse qui sera ressortie à l'occasion d'un nouveau Grand Mariage.* »²³ À Mayotte, le mariage est moins festif. Il se compose d'une série de six festivités qui se déroulent pendant une semaine.

²¹ COLUMBUS TRAVEL MEDIA. *Comoros History, Language and Culture* [online]. Cranleigh : Columbus Travel Media, ©2015 [page consultée le 14 janvier 2015]. Accesible à : <http://www.worldtravelguide.net/comoros/history-language-culture>.

²² ANKILI, H. *Comores : "Anda" ou le grand mariage qui divise les générations* [online]. Paris : Afrik, ©2015 [page consultée le 21 janvier 2015]. Accesible à : <http://www.afrik.com/comores-anda-ou-le-grand-mariage-qui-divise-les-generations>.

²³ NOURAUULT, G ; PERRIN, F. *L'Union des Comores : Les îles de la Lune*. Saint-Denis : Editions Orphie, 2004. p. 41.

II Histoire

Dans ce chapitre, on mentionne les événements les plus marquants dans l'histoire des Comores. Il est divisé en six sous-chapitres : le peuplement originel, l'islamisation, les invasions malgaches, la colonisation, l'indépendance et le détachement de Mayotte et la départementalisation de Mayotte.

II.1 Peuplement originel

L'évidence archéologique montre que dans l'archipel des Comores il pouvait être des implantations temporelles même avant 1 000 av. J.-C. Certaines sources disent que les premiers habitants étaient les marins indo-malays. Les mêmes qui sont arrivés à Madagascar il y a 2 000 ans.²⁴ Cependant, la première évidence de l'inhabitation permanente date du VII^e ou du VIII^e siècle.²⁵ Il était probablement peuplé par les Swahilis venant du continent africain. Les Swahilis ne sont pas vraiment les Arabes, bien que le terme *swahili* vienne du mot *sawahil* en arabe signifiant « côtes ». Aussi le swahili comporte une grande quantité de mots d'arabe pur. La population swahilie est le métis qui origine principalement de la population bantoue qui vient de l'Afrique de l'Est : du Kenya, de la Tanzanie et du Mozambique. Ce sont les Africains non-islamisés qui se sont y installés avant l'arrivée des Arabes. L'influence des Swahilis est apparente dans la langue comorienne appelée *shikomori*, ainsi que dans ses coutumes et traditions. Les Comores sont devenues un marché pour les épices, le cuir, les armes et les métaux précieux. Beaucoup de boutres²⁶ sont arrivés avec des hommes, femmes et enfants capturés en Zambie lointaine. Certains sont arrivés à s'enfuir ou s'acheter la liberté et resté aux îles ajoutant un élément africain à l'origine des Comoriens d'aujourd'hui.²⁷

On suppose que les Austronésiens qui contribuent au peuplement de l'île de Madagascar sont passés par les Comores entre le VII^e siècle et le XII^e siècle, mais ne

²⁴ ANDERSON, A. ; ANDREW, D. *Lonely Planet Comoros & Madagascar*. USA : Lonely Planet, 2008, p. 29.

²⁵ ECDD. *L'histoire des Comores* [online]. Mutsamudu : ECDD, ©2013 [page consultée le 23 janvier 2015]. Accesible à : <http://www.ecddcomoros.org/comoros/history/>.

²⁶ Type de bateau indien.

²⁷ ANDERSON, A. ; ANDREW, D. *Lonely Planet Comoros & Madagascar*. Oakland : Lonely Planet, 2008, p. 29.

s'y sont pas établis sauf à Mayotte.²⁸ Dans cette époque-là, l'archipel était de plus en plus touché par les influences extérieures. Il est devenu le point de l'arrêt pour le marché développé entre le monde arabe, Madagascar, l'Asie et l'Afrique du Sud-est. Les marchands se mariaient et s'installaient avec les familles aux îles. Aussi un grand nombre des esclaves bougeait sur les îles. La population comorienne descend de ces groupes différents. À partir du IX^e siècle, la présence musulmane, fort active dans l'océan Indien, s'est mise en relation avec l'activité commerciale et la conquête arabe pendant les règnes des premiers califes.

II.2 Islamisation

Au XII^e siècle, les musulmans sont arrivés aux îles accompagnés de leurs esclaves. Il s'agissait des Arabo-Shiraziens.²⁹ A cette période correspond un grand développement commercial entre la côte est de l'Afrique, l'Inde et le golfe Persique. La période shirazienne est un moment clé pour les îles car leur société et leur culture étaient modifiées profondément. Ayant un impact énorme sur la société comorienne, l'islam sunnite chaféite s'est mis en place et la nouvelle organisation politique avec les premiers sultanats a été établie. La plus ancienne mosquée de l'archipel se situe à Anjouan³⁰ sur le site du vieux Sima et date du XII^e siècle. La première mosquée de pierre a été construite à Mayotte en 1566 dans la ville de Chingoni (actuellement appelée Tsingoni). Leur chef était Mohammed-ben-Aïssa³¹. L'islamisation a échangé la patrilinéarité contre la matrilinéarité. La société a vu naître un véritable système des classes.

Au XVIII^e siècle, les Arabes du Yémen sont arrivés et s'installés surtout à Grande-Comore et à Anjouan. Ils se sont considérés les descendants du Prophète et se mariaient avec des filles des familles comoriennes nobles. C'est l'époque d'où on trouve les premiers manuscrits en arabe, en swahili et en comorien écrits en arabe. Les îles Mohéli et Mayotte ont été pendant quelques siècles sous la domination d'Anjouan.

²⁸ BARRÈRE, P. *Découvrir la France : De Djibouti aux Comores*, Tome 100, Paris : Larousse, 1974, p. 75.

²⁹ Le terme Shiraz désigne le golfe Persique.

³⁰ KADLEC, J. *Francouzština na ostrovech v Indickém oceánu a Tichomoří*. Olomouc : Univerzita Palackého v Olomouci, 2013. p. 38.

³¹ JODRA, S. *L'histoire des Comores* [online]. Paris : Cosmovisions, ©2004 [page consultée le 21 janvier 2015]. Accessible à : <http://www.cosmovisions.com/ChronoComores.htm>.

II.3 Invasions malgaches

C'est au cours du XVI^e siècle que les Malgaches sakalava³² se sont installés au sud de Mayotte, ainsi que dans les autres îles de l'archipel. Le clivage linguistique shimaore-kibushi est le résultat du découpage arabo-shirazo-bantou et malgache et c'est la raison pour laquelle on parle malgache à Mayotte encore aujourd'hui.

Durant cette période, au cours de l'exploration systématique de toute cette région, les Portugais arrivent aux îles de la Lune³³ comme les premiers européens. Le mot comore ou *qamar* en arabe et signifie « la lune ». En 1488, le navigateur portugais Bartolomeo Diaz a découvert le passage au sud de l'Afrique, le cap de Bonne-Espérance, qui a ouvert la voie vers l'océan Indien. C'était le même navigateur qui avait débarqué en premier aux Comores entre 1500 et 1503. Il s'installait à Grande-Comore. Les Portugais ne sont restés que jusqu'en 1505. Le cartographe Diego Ribero les a illustrées sur la carte pour la première fois en 1527³⁴. En 1529, les Français visitent les îles. Les premiers navigateurs français à débarquer dans l'archipel ont été les frères Parmenier qui se sont arrêtés à Grande-Comore pour le compte d'un armateur de Dieppe.³⁵ L'archipel constitue pendant plusieurs siècles, pour les Européens et les pirates une escale sur la côte est de l'Afrique. Au XVII^e siècle, l'archipel devient un point de relâche pour les navigateurs européens en route pour le Golfe Persique, les Indes ou l'Extrême-Orient. Cela a duré jusqu'à l'ouverture du canal de Suez en 1869, mais aussi après car les navires à voile ne pouvaient pas entrer le canal. Particulièrement, Anjouan est devenu un port important pour les navires britanniques et hollandais. En 1802, général Jean Rossignol avait été déporté à Anjouan par Napoléon Bonaparte. Il était accusé de la tentative d'attentat avec les autres jacobines.

À partir de la seconde moitié du XVIII^e siècle, l'archipel était une victime des attaques organisées par des pirates malgaches. Cette situation a affaibli les îles et les sultans locaux ont été obligés de chercher la protection chez les grandes puissances de l'époque comme la Grande-Bretagne, la France et l'Allemagne. Du XVI^e au XIX^e siècle, le commerce des esclaves a joué une grande partie de la vie aux Comores. L'esclavage était courant pratiquement aux toutes les îles de l'océan Indien.

³² Les habitants du Madagascar.

³³ K'm'r en arabe signifie lune.

³⁴ BBC. *Comoros Profile* [online]. Londres : BBC, ©2015 [page consultée le 25 janvier 2015]. Accessible à : <http://www.bbc.com/news/world-africa-13231758>.

³⁵ AUZIAS, D et Associés. *Petit Futé Mayotte*. Paris : Nouvelles Editions de l'Université, 2011, p. 40.

II.4 Colonisation

Les Français ont commencé à intervenir dans les affaires comoriennes dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Dans cette époque-là, les guerres étaient en cours parmi les sultans comoriens. En 1816, le sultan d'Anjouan Abdallah I^{er} se rend sur l'île Bourbon pour solliciter la protection de Louis XVIII.

Fatigué des guerres, le sultan Adrian Tsouli a vendu Mayotte à la France en échange d'une aide militaire et d'une rente annuelle de 1000 piastres³⁶ et l'éducation de ses enfants à l'île de La Réunion aux frais du gouvernement français. Selon le traité du 25 avril 1841, l'île est devenue la colonie française et la marine française a gagné un port important dans l'entrée du canal de Mozambique. Les autres îles sont restées plus ou moins indépendantes. Depuis l'arrivée des premiers habitants, l'esclavage a joué un rôle significatif dans la vie quotidien aux Comores. Il était finalement aboli par la France en 1848 aux toutes les îles, bien que Mayotte uniquement fût déjà sous l'administration française. Le décret d'abolition de l'esclavage du 27 avril 1848 dans l'Article 3 déclare que « *les gouverneurs ou commissaires généraux de la République sont chargés d'appliquer l'ensemble des mesures propres à assurer la liberté à la Martinique, à la Guadeloupe et dépendances, à l'Isle de la Réunion, à la Guyane, au Sénégal et autres établissements français de la côte occidentale d'Afrique, à l'Isle Mayotte et dépendances et en Algérie.* »³⁷ En l'an 1865, la reine de Mohéli a vendu à Joseph Lambert, l'aventurier français, tous les territoires qu'il a demandés. Le même cas était Grande-Comore où tous les territoires ont été donnés au botaniste Léon Humboldt en 1883, jusqu'en 1886, quand Grande-Comore, Anjouan et Mohéli sont tombées sous le protectorat français. Mayotte est restée la colonie.

La période du protectorat a duré jusqu'en 1892, quand la colonie Mayotte et les dépendances ont été établi. Une seule langue officielle était le français. Les colons français ont exproprié la terre des paysans locaux qui ont été obligés de travailler sur leurs plantages. En 1890, la France et la Grande Bretagne ont fait un contrat qui a reconnu les prétentions des britanniques au Zanzibar et pour la France la prétention des Comores

³⁶ 5000 francs à l'époque.

³⁷ LECLERC, J. *République française : Décret du 27 avril 1848* [online]. Québec : Université Laval, ©2014 [page consultée le 23 janvier 2015]. Accesible à : <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/amsudant/guyanefr1848.htm>.

et de Madagascar. Douze ans après, les îles de Grande-Comore, Anjouan et Mohéli ont été officiellement rattachés à Mayotte. Plus tard, Mayotte et ses dépendances s'est rattachées à Madagascar. À la fin, la loi du 1912 a déclaré une seule colonie composée de Madagascar, Grande-Comore, Anjouan, Mohéli et Mayotte. Entre les années 1940 et 1942, le régime de Vichy a gouverné les îles.

II.5 Indépendance et détachement de Mayotte

Les Comores ont obtenu une autonomie administrative en 1946 et Dzaoudzi a été déclaré la capitale du nouveau territoire. L'Assemblée territoriale des Comores a choisi en 1958 le statut de territoire français d'outre-mer (TOM). Cependant, à Mayotte, 85 % des citoyens préférèrent selon le référendum le statut de département français d'outre-mer (DOM). Une de raisons était la relation mauvaise avec les sultans d'Anjouan. Pendant cette période, le français était accepté comme une seule langue administrative. Le comorien a servi uniquement pour la communication orale. La population était mal éduquée. Aux Comores, Il existait double système scolaire : un pour élèves français, l'autre pour les comoriens. La première école secondaire était établie à Moroni en 1963. La deuxième à Mutsamudu en 1970. Le personnage important dans la lutte pour l'autonomie comorienne était Said Mohamed Cheikh (1904-1970), médecin originaire de Grande-Comore et député de l'Assemblée constituante de la République française. Il a initié le déplacement du capital comorien à Moroni en 1966. Cela résulté dans la dispute entre les sympathisantes de l'indépendance et les députés mahorais.

L'un des problèmes des années 70 a concerné les négociations entre la France et les Comores par rapport à l'indépendance des îles la position de Mayotte. Lors d'un référendum de 1974, 90 % des comoriens ont voté pour l'indépendance du territoire. Néanmoins, à Mayotte, 65 % a voté contre et 30 % pour. Les chiffres exacts sont inclus dans le *Tableau 1*.

22 DECEMBER 1974 INDEPENDENCE REFERENDUM									
ÎLE	Voix « Oui »		Voix « Non »		Voix Valides Totales	Voix Invalides/Blanches	Voix Totales	Electeurs Registrés	Participation
	Numéro des Voix	% des Voix	Numéro des Voix	% des Voix					
Anjouan	58,897	99.93 %	44	0.07 %	58,941	4	58,945	61,406	96.0 %
Grande Comore	84,123	99.98 %	21	0.02 %	84,144	39	84,183	892,15	94.4 %
Mayotte	5,110	36.78 %	8,783	63.22 %	13,893	84	13,977	17,946	77.9 %
Mohéli	6,054	99.92 %	5	0.08 %	6,059	3	6,062	6,351	95.5 %
National Total	154,184	94.57 %	8,853	5.43 %	163,037	130	163,167	174,918	93.3 %

Tableau 1 : Le référendum de 1974³⁸

L'opposition à l'indépendance à Mayotte était organisée par Zéna M'Déré, une porte-parole pour les commerçants mahorais. On peut trouver deux causes principales de ce résultat. Premièrement, la population mahoraise s'est considérée culturellement, religieusement et linguistiquement distincte des trois autres îles à cause de son association avec la France depuis 1841. Secondement, Mayotte est en comparaison avec Grande-Comore, Anjouan et Mohéli caractérisé par le nombre d'habitants plus bas, il possède plus de ressources naturelles et le niveau de vie est plus élevé. Les mahorais croyaient qu'avec la France, ils auraient économiquement plus de la chance.³⁹ Le résultat a été donc considéré pour chaque île séparément. « *En accord avec le traité du 15 juin 1973 entre les Comores et la France concernant l'accession des Comores à l'indépendance, le résultat du referendum du 22 décembre 1974 serait considéré globalement, pas île par île.* »⁴⁰ Le 6 juillet 1975, le président du Conseil de Gouvernement, Ahmed Abdallah (1919-1989), a déclaré l'indépendance de Comores.

Dans les années prochaines, les îles ont survécu nombreuses tentatives à réaliser un coup d'État. Un mois après la déclaration de l'indépendance, un mercenaire français Bob Denard⁴¹ (1929-2007) a occupé Grande-Comore et institué un nouveau chef Ali Soilih (1937-1978). Président Abdallah s'exilait. Soilih était un défenseur de l'utilisation du comorien dans la communication orale bien écrite. L'instabilité

³⁸ NUNLEY, A. *Comoros Detailed Election Results* [online]. African Elections Database, ©2012 [page consultée le 23 janvier 2015]. Accesible à : http://africanelections.tripod.com/km_detail.html#1974_Referendum.

³⁹ IBP USA. *Comoros Country : Strategic Information and Developments*. Washington, D.C. : Int'l Business Publications, 2012. p. 49.

⁴⁰ Traduit de : United Nations : General Assembly – 37/65 – Plenary meeting 3 December 1982. p. 26. Accesible à : http://www.un.org/depts/los/general_assembly/documents/a_res_37_66.pdf.

⁴¹ Son nom réel était Gilbert Bourgeaud.

politique a continué pendant 25 ans suivants. Le 8 février 1976, un nouveau référendum avait lieu à Mayotte. Avec une grande majorité des votes, le mahorais ont décidés de maintenir dans l'ensemble français avec un statut de la collectivité territoriale. Ce statut est défini de jure dans l'Article 72 de la Constitution française. Le texte complet de la loi est ci-joint dans l'*Annexe 1*. Le résultat du référendum est précisé dans le *Tableau 2*.

	Votes	%
Pour	104	0,58
Contre	17 845	99,42
Invalide	112	-
Total	18 061	100
Électeurs	21 671	83,34

Tableau 2 : Le référendum de 1976⁴²

Deux ans plus tard, le gouvernement de Soilih a été renversé paradoxalement par Denard et Abdallah a regagné la puissance étant élu sans opposition et déclaré la République fédérale islamique des Comores. Son gouvernement est devenu plus en plus dictatorial, encadré par Denard et ses mercenaires. Leur rôle était contrôler le pays et éviter le coup d'État. La pluralité dans la politique étant supprimée par le régime autoritaire, une seule partie politique, Union comorienne pour le progrès, était permise. Abdallah est mort pendant la tentative de coup d'État en 1989. Said Mohamed Djohar (1917-2005), un demi-frère de Soilih est devenu président et le restait jusqu'en 1995, lorsque Denard lui fait tomber. Le nouveau président est devenu Mohamed Taki Abdulkarim (1936-1998).

Les habitants d'Anjouan et Mohéli ont rebellé contre le gouvernement à Moroni en 1997. Ils ont demandé de suivre Mayotte et d'être rattaché à la France parce que comme la collectivité territoriale il a réussi à augmenter considérablement le niveau de vie de ses habitants. Toutefois, leur demande n'était pas exaucée. À la suite, les négociations organisées par l'Organisation de l'Unité africaine (OUA) ont résulté dans un accord d'après lequel chacune des îles comoriennes aurait son propre parlement et présiderait la nouvelle fédération sous le nom d'Union des îles des Comores, chacune

⁴² BEAT MULLER. *Mayotte, 8. Februar 1976 : Verbleib bei den Komoren* [online]. Creative Commons, ©2015 [page consultée le 24 janvier 2015]. Accessible à : <http://www.sudd.ch/event.php?lang=de&id=yt011976>.

trois ans. À la fin, l'accord n'a pas été mis en œuvre et le coup d'État a suivi le 30 avril 1999. Colonel Azali Assoumani (1959) a gagné puissance.

Pour prévenir les essais de devenir indépendant, l'Union des Comores a été créée en 2002. Cette union-ci a donné aux trois îles une grande autonomie. Les élections libres ont eu lieu le 31 mars 2002. Azali Assoumani est devenu le président de l'Union, Abou Soulé Elbak (1954) de Grande-Comore, Mohamed Bacar (1964) d'Anjouan et Mohamed Saïd Fazul (1960) de l'île de Mohéli. En 2006, le nouveau président de l'Union des Comores était élu Ahmed Abdallah Sambi (1958). Couramment, le président est Ikililou Dhoinine (1962). À cause de l'instabilité politique, les Comores souffrent de la pauvreté et les îles ne sont pas capables de développer leur potentiel touristique.

II.6 Départementalisation de Mayotte

D'après la loi adoptée le 22 décembre 1979 « *l'île de Mayotte fait partie de la République française et ne peut cesser d'y appartenir sans le consentement de sa population.* »⁴³ Néanmoins, le 3 décembre 1982, l'Organisation des Nations Unies a publié une résolution déjà mentionnée qui « *invite le Gouvernement français à poursuivre activement les négociations avec le Gouvernement comorien pour assurer le retour effectif et prompt de l'île de Mayotte aux Comores.* »⁴⁴ Mayotte n'avait pas un statut définitif jusqu'au troisième millénaire.

Le 27 janvier 2000, l'accord a été signé à Paris par les trois parties politiques représentées au Conseil Général de Mayotte et par le gouvernement français. Selon la loi du 9 mai 2000 : « *Une consultation sera organisée avant le 31 juillet 2000 afin que la population de Mayotte donne son avis sur l'accord sur l'avenir de Mayotte signé à Paris le 27 janvier 2000 et publié au Journal officiel de la République française le 8 février 2000.* »⁴⁵ 72,94 % de mahorais a répondu OUI à la question : « *Approuvez-vous l'accord sur l'avenir de Mayotte, signé à Paris le 27 janvier 2000 ?* » Le 29 mars 2009, la consultation a eu lieu où l'ensemble de parties politiques représentées au Conseil Général ont répondu à la question : « *Approuvez-vous la transformation de Mayotte en une collectivité unique appelée "département", régie par l'article 73 de la Constitution, exerçant les compétences dévolues aux départements et aux régions*

⁴³ Loi n°79-1113 du 22 décembre 1979 relative à Mayotte : Article 1.

⁴⁴ Traduit de : United Nations : General Assembly – 37/65 – Plenary meeting 3 December 1982. p. 26.

⁴⁵ Loi n° 2000-391 du 9 mai 2000 organisant une consultation de la population de Mayotte, Article 1.

d'outre-mer ? » 95,2 % d'électeurs (41 160 voix) étaient en faveur et 4,7 % étaient contre (2 055 voix). À la suite, Mayotte est devenue un département d'outre-mer et une région d'outre-mer le 31 mars 2011 et ainsi le 101^e département français et le 5^e département et région d'outre-mer. Néanmoins, il n'est pas devenu automatiquement une partie intégrante de l'Union européenne comme la région ultrapériphérique. Il a dû en faire une demande spécifique et cela a été accompli le 1^{er} janvier 2014.⁴⁶

Il est intéressant que même la nouvelle constitution comorienne du 23 décembre 2001 compte avec quatre îles : « *L'Union des Comores est une République, composée des îles autonomes de Mwali (Mohéli), Maoré (Mayotte), Ndzuwani (Anjouan), N'gazidja (Grande Comores).* »⁴⁷ De plus, on chante de quatre îles souveraines dans l'hymne national de l'Union des Comores qu'on trouve ci-joint dans l'Annexe 2.

⁴⁶ LECLERC, J. *Île Mayotte : La politique linguistique* [online]. Québec : Université Laval, ©2014 [page consultée le 29 novembre 2014]. Accessible à : <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/afrique/mayotte.htm>.

⁴⁷ Constitution de l'Union des Comores de 2001 : Titre 1, Article 1.

III Situation linguistique

La situation linguistique actuelle dans l'archipel des Comores est assez particulière car plusieurs langues y sont présentes. Il s'agit de l'archipel plurilingue, c'est-à-dire, de la communauté qui utilise concurremment plusieurs langues selon le type de communication ou situation qui en résulte.⁴⁸ Le plurilinguisme aux Comores a un caractère particulier parce que les langues y parlées n'ont pas le même statut. On parle de la situation diglossique – le pays où on trouve deux variétés linguistiques qui coexistent sur un territoire. Les motifs de la diglossie aux Comores sont historiques, culturels et politiques. Elle est présente aux plusieurs niveaux. Au niveau des langues locales, on doit même parler de la quadriglossie parce qu'il y a quatre variétés du même dialecte pratiquées aux Comores. Certaines sources qualifient le comorien comme le dialecte et certaines comme la langue. On utilisera le terme dialecte. Au niveau des langues locales et étrangères, il y a la diglossie entre le comorien et le français et ensuite entre le comorien et l'arabe.

Ce chapitre est consacré à l'analyse plus profonde des langues et dialectes parlées aux Comores et leur utilisation et classification. Puis, on s'occupe de l'utilisation des différentes langues en matière de l'administration, l'enseignement et les médias, ainsi que de leur place selon la législation.

III.1 Langues et dialectes

Le français est la langue administrative qui est magnifiquement parlée par bon nombre de Comoriens. L'arabe est la langue de discours religieux. Comme déjà mentionné, chaque île des Comores parle aussi un dialecte – le comorien. On trouve aussi le nom de *shikomori* (langue comorienne) pour désigner la langue nationale des Comores. Chaque île a sa propre variété du comorien. À Grande-Comore, on parle le grande-comorien (*Ngazidja/shingazidja*), le mohélien (*Mwali/shimwali*) à Mohéli, l'anjouanais (*Ndzuani/shindzuani*) à Anjouan et le mahorais (*Maore/shimaore*) est la langue comorienne parlée sur l'île de Mayotte. Le préfixe *shi-* permet de désigner le nom d'une

⁴⁸ CNRTL. *Plurilingue* [online]. Nancy : CNRTL, ©2012 [page consultée le 31 novembre 2014].
Accesible à : <http://www.cnrtl.fr/lexicographie/plurilingue>.

langue.⁴⁹ Le grande-comorien et le mohélien sont linguistiquement plus différents que l'anjouanais et le mahorais. Il y a certaines différences entre l'anjouanais et le mahorais et près que aucune entre le grande-comorien et le mohélien.

Cette langue fait partie du groupe linguistique bantou de la famille niger-congo. Le groupe bantou contient d'après certaines sources 529 langues⁵⁰, mais le nombre peut varier. Le nombre de parleurs est environ 220 million. Le swahili est la langue bantoue avec le plus grand nombre de parleurs du monde. Ce groupe linguistique couvre la région du Cameroun du Sud à près que tout l'Afrique du Sud, parmi laquelle l'Afrique Centrale et l'Afrique de l'Est. Depuis le début du XX^e siècle, les linguistes essaient de faire la classification des langues bantoues. Par l'exemple, selon la classification de Guthrie⁵¹ les langues bantoues sont divisées aux groupes du A au S d'après les zones géographiques qui sont après divisées aux décades (A10, A20, A30...), puis les langues individuelles sont assignées les unités (A11, A12, A13...) et les dialectes sont encore subdivisés (A11a, A11b, A11c...).

Un de sous-groupes du bantou (concrètement du bantou de la côté nord-est) est le sabaki. Sabaki est un nom exclusivement linguistique pour six langues reliées de la côte-est africaine. Ce nom vient du nom de la rivière kenyan entrant l'Océan indienne entre Malindi et Mambui.⁵² Le swahili est le plus connu parmi les langues sabaki, mais le comorien y appartient aussi. Parfois on fait référence au comorien comme la forme du swahili, mais déjà dans la première moitié du XX^e siècle le linguiste C. Sacleux⁵³ a montré la différence entre ces deux langues. Aussi les linguistes actuels Derek Nurse, Thomas J. Hinnebusch et Gérard Philippson se sont mis d'accord que le comorien n'est pas une forme du swahili parce que : (a) linguistiquement, les deux ne sont pas plus ou moins similaires à l'un l'autre que l'un ou l'autre est similaire aux autres langues sabaki, (b) le swahili et le comorien ne sont pas compréhensibles mutuellement, (c) les comoriens eux-mêmes ne se considèrent pas comme les swahilis. De nos jours, le swahili est seulement compris par les comoriens qui ont habité au continent. Néanmoins, pendant le XIX^e siècle, le swahili était parlé comme la langue officielle

⁴⁹ NÈGRE, X. *Dictionnaire comorien* [online]. Marseilles : Lexilogos, ©2014 [page consultée le 31 novembre 2014]. Accesible à : http://www.lexilogos.com/comorien_dictionnaire.htm.

⁵⁰ UC. *List of Bantu Language Names* [online]. Berkeley : University of California in Berkeley, ©2015 [page consultée le 25 janvier 2015]. Accesible à : <http://www.cbold.ish-lyon.cnrs.fr/Lgs/LgXRefs.html>.

⁵¹ Malcolm Guthrie (1903-1972) était un professeur britannique des langues bantoues.

⁵² NURSE, D. ; HINNEBUSCH, T. *Swahili and Sabaki : A Linguistic History*. Tome 121. Berkeley : University of California Press, 1993. p. 4.

⁵³ C. Sacleux (1909) était un linguiste qui avait composé des dictionnaires du swahili et du comorien.

aux tribunaux dans certains sultanats. Il y avait l'interaction entre le swahili et le comorien pendant longtemps.⁵⁴ Mohamed Ahmed-Chamanga compare la relation entre le comorien et le swahili avec la relation entre le comorien et l'arabe. « *Dans le lexique de la langue comorienne, on remarque un grand nombre de mots d'origine arabe. Mais il s'agit du lexique, pas de la structure de la langue. La structure de la langue, elle, est très différente de celle de la langue arabe.* »⁵⁵ Dans la classification de Guthrie, on trouve le comorien sous le code G44 dans le groupe swahili. Par contre, les autres langues sabaki sont assignées la zone E70, généralement sous le nom *Nyika*.⁵⁶ Plus précisément, le grande-comorien porte le code G44a, l'anjouanais G44b, le mohélien G44C et pour le mahorais c'est G44D. On peut voir la carte avec les zones régionales de la classification des langues bantoue dans l'Annexe 3 et l'Annexe 4.

L'autre classification a été effectuée par l'Organisation internationale de normalisation (ISO). Il s'agit de la norme ISO 639-3 : 2007, intitulée *Codes pour la représentation des noms de langues – Partie 3 : Code alpha-3 pour un traitement exhaustif des langues*⁵⁷. Elle a pour but de « *couvrir une liste de langues aussi complète que possible, incluant les langues vivantes, mortes et anciennes.* »⁵⁸ Chaque code comprend trois lettres servant d'identificateur unique qui représente une langue. Le grande-comorien a l'identificateur *zdj*, l'anjouanais *wni*, le mohélien *wlc* et le mahorais *swb*. La classification du comorien est récapitulée dans le *Tableau 3* ci-dessous.

	Guthrie	ISO 639-3
Le grande-comorien	G44a	zdj
L'anjouanais	G44b	wni
Le mohélien	G44C	wlc
Le mahorais	G44D	swb

Tableau 3 : La classification du comorien

⁵⁴ NURSE, D. ; HINNEBUSCH, T. *Swahili and Sabaki : A Linguistic History*. Tome 121. Berkeley : University of California Press, 1993. p. 18.

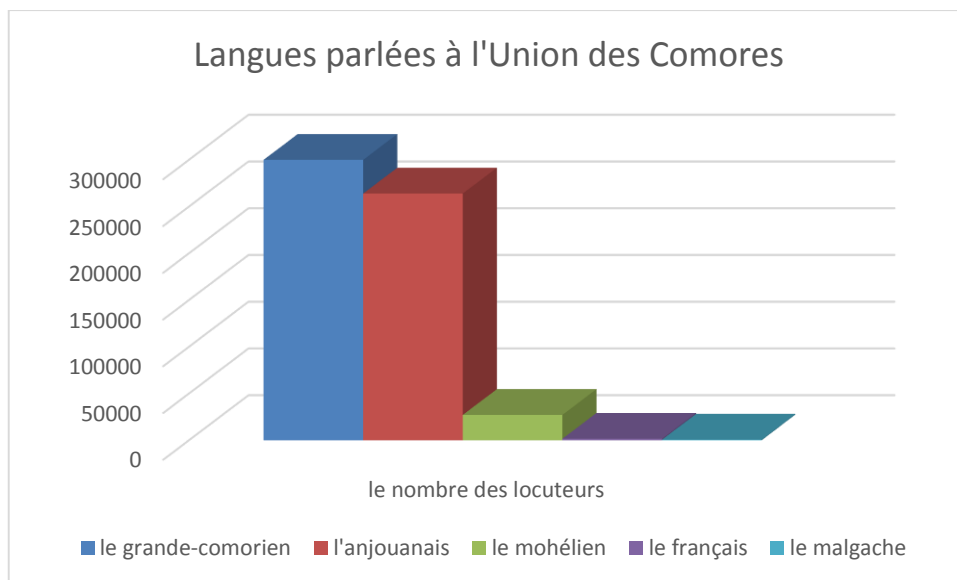
⁵⁵ LAROUCSI, F. ; LIENARD, F. *Plurilinguisme, politique linguistique et éducation: Quels éclairages pour Mayotte?*. Mont-Saint-Aignon : Publications des universités de Rouen et du Havre, 2011. p. 28.

⁵⁶ WORLD LIBRARY. *Sabaki languages* [online]. Honolulu : World Public Library, ©2015 [page consultée le 25 janvier 2015]. Accessible à : http://ebook.worldlibrary.net/articles/Sabaki_languages.

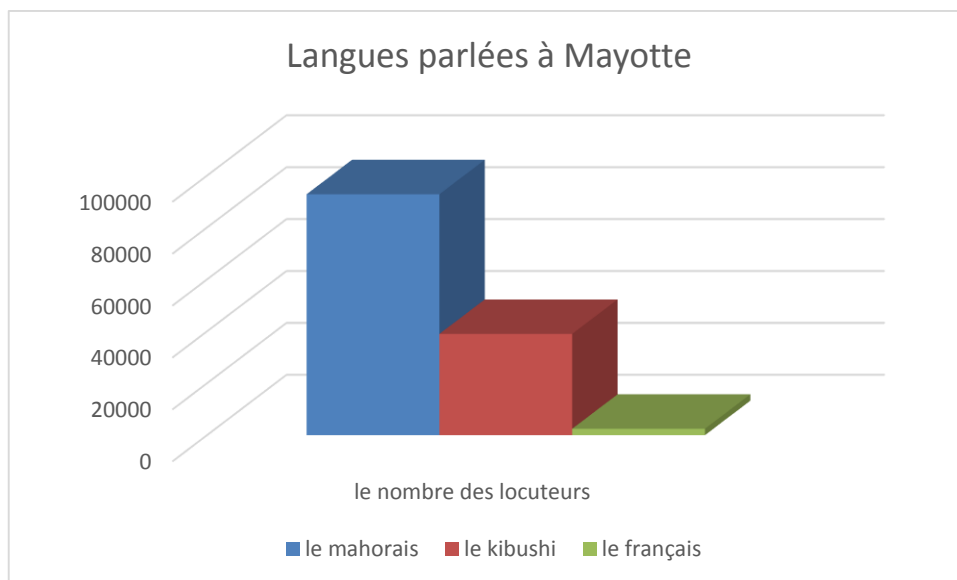
⁵⁷ ISO. *ISO 639-3:2007* [online]. Geneva : ISO, ©2015 [page consultée le 27 janvier 2015]. Accessible à : http://www.iso.org/iso/catalogue_detail?csnumber=39534.

⁵⁸ ISO. *Codes de langues – ISO 639* [online]. Geneva : ISO, ©2015 [page consultée le 27 janvier 2015]. Accessible à : http://www.iso.org/iso/fr/language_codes.

À part les langues déjà mentionnées, plusieurs langues minoritaires sont parlées aux Comores. Le *Graphique 2* et Le *Graphique 3* ci-dessous, contiennent les statistiques sur les langues parlées à l'Union des Comores et à Mayotte avec le nombre de locuteurs. Les tableaux avec les chiffres plus précis sont ci-joints dans l'*Annexe 5*.



Graphique 2 : Langues parlées à l'Union des Comores



Graphique 3 : Langues parlées à Mayotte

L'arabe n'est pas inclus dans les graphiques car sa fonction aux îles est purement religieuse alors que 98 % de la population est musulmane. Le kibushi (ISO 639-3 : buc) parlé à Mayotte est la langue austronésienne apparentée au malgache qui est parlé

à Madagascar. Il est proche du malgache parlé dans le nord-ouest de Madagascar. Cette langue appelée aussi shibushi, kibuki ou tout simplement bushi a été introduite à Mayotte par des migrants arrivés dans plusieurs vagues principalement entre le VII^e et le XII^e siècle. Le kibushi est parlé dans une vingtaine de villages disséminés sur l'ensemble de l'île (sauf au nord-est) parmi lesquels sont Mtsangamouji, Chiconi, Acoua, Mtsangadoua, Poroani, Sohoa, Mronabeja, Kani-Keli, Mliha, Chirongui, Passikeli, etc. « *C'est le seul dialecte malgache implanté hors de Madagascar (il n'existe pas de locuteurs du malgache dans les autres îles de l'archipel des Comores).* »⁵⁹ Pourtant, d'après *l'Ethnologue*⁶⁰ il y a environ 700 locuteurs du malgache à l'Union des Comores comme on pouvait voir dans le *Graphique 2*. C'est la seconde langue après le mahorais parlé à Mayotte avec environ 22 % de locuteurs. Les locuteurs du kibushi à Mayotte sont rarement unilingues parce que pour communiquer avec les Mahorais, un groupe majoritaire, ils doivent apprendre leur langue. Par conséquent, l'apprentissage du kibushi par les locuteurs du mahorais est très exceptionnel, sauf au cas de mariages mixtes. Dans une moindre mesure on parle également le kiswahili et le gujarâti à l'Union des Comores. À Mayotte, c'est aussi le kiswahili (2,4 %), le makhuwa (0,6 %), le makonde (0,3 %) et le créole (0,1 %).⁶¹

III.2 Politique linguistique

Ce sous-chapitre est dédié aux lois concernant l'utilisation des langues et leur statut. Nous l'avons divisé en deux parties Union des Comores et Mayotte parce qu'il s'agit de deux états avec deux législations différentes. Dans cette manière, la problématique sera plus claire.

⁵⁹ GUEUNIER, N. ; DAOUD, M. *Malgache de Mayotte* [online]. Paris : Ministère de la Culture et de la Communication, ©2015 [page consultée le 25 janvier 2015]. Accesible à : <http://corpusdelap parole.humanum.fr/spip.php?article123>.

⁶⁰ LEWIS, M. ; SIMONS G. ; FENNING Ch. *Ethnologue: Languages of the World* [online]. Dallas: SIL International, ©2015 [page consultée le 25 janvier 2015]. Accesible à : <https://www.ethnologue.com/country/KM/languages>.

⁶¹ LAROUSSE, F. ; LIENARD, F. *Plurilinguisme, politique linguistique et éducation: Quels éclairages pour Mayotte?*. Mont-Saint-Aignon : Publications des universités de Rouen et du Havre, 2011. p. 154.

III.2.1 Union des Comores

L'Union des Comores pratique la politique linguistique plus ou moins de non-intervention. Le statut des langues est défini très brièvement dans la Constitution de 2001, qui a été adoptée par référendum le 23 décembre 2001. La nouvelle Constitution des Comores rebaptise la République fédérale islamique des Comores (RFIC) en Union des Comores. Le texte de Constitution de 2001 prévoit trois langues officielles : « *Les langues officielles sont le Shikomor, langue nationale, le français et l'arabe.* »⁶² Par contre, dans la constitution de 1985, article 2, on ne comptait que deux langues officielles : le français et l'arabe. Les relations de dépendance avec la France au XIX^e et XX^e siècle avaient le plus probablement entraîné cette politique linguistique postcoloniale. Depuis cette période-là, le français remplit la fonction officielle des affaires de l'état. Puis, en ce qui concerne l'arabe, il fait une grande partie de la culture comorienne étant donné que les îles ont été islamisées depuis le XII^e siècle. Même s'il ne s'agit pas de la langue utilisée quotidiennement, l'arabe classique joue un rôle du symbole aux Comores. De plus, il faut le savoir pour lire le Coran. Le comorien a sa place dans la communication orale, informelle et dans la vie familiale.

Les lois sont rédigées et promulguées exclusivement en français. Le président de l'Union et les vice-présidents prêtent serment devant la Cour Constitutionnelle en comorien avant d'entrer en fonction.⁶³ En outre, selon la loi fondamentale de Mwali (Mohéli) du 10 mars 2002, ses députés sont obligés de savoir lire, écrire et parler le comorien et puis le français ou l'arabe : « *Les candidats doivent avoir au moins 25 ans révolus à la date du scrutin, sachant lire, écrire, et parler le Shikomor et le français ou l'arabe.* »⁶⁴ Aussi au parlement, les députés utilisent le plus souvent le français et parfois le comorien.

III.2.2 Mayotte

Mayotte fait partie de la République française, donc les lois françaises sont appliquées. C'est-à-dire, le français demeure la langue officielle de l'île Mayotte. En réalité, c'est la politique du laisser-faire que l'on pratique dans l'île puisque aucune

⁶² Constitution de l'Union des Comores de 2001 : Titre 1, Article 1.

⁶³ Constitution de l'Union des Comores de 2001 : Titre 3, Article 13.

⁶⁴ Loi fondamentale pour l'île de Mwali adoptée par référendum le 10 mars 2002, Chapitre II, Article 26.

intervention ne semble nécessaire à ce sujet.⁶⁵ Les paragraphes souventes s'occupent des lois françaises concernant la politique linguistique à Mayotte.

Selon la loi du 11 juillet 1975 relative à l'éducation (connue aussi comme la loi Haby), « *un enseignement des langues et cultures régionales peut être dispensé tout au long de la scolarité.* »⁶⁶ Toutefois, cette loi a été abrogée le 22 juin 2000.

Puis, la loi du 26 janvier 1984⁶⁷ sur l'enseignement supérieur dit que le service public de l'enseignement supérieur « *veille à la promotion et à l'enrichissement de la langue française et des langues et cultures régionales. Il participe à l'étude et à la mise en valeur des éléments du patrimoine national et régional. Il assure la conservation et l'enrichissement des collections confiées aux établissements.* » La législation française est donc favorable à la protection des cultures régionales comme celles de Mayotte et les autres départements d'outre-mer.

Par contre, naturellement, il y a des lois qui protègent la langue française contre l'influence des autres cultures comme la loi du 4 août 1994⁶⁸ qui confirme et renforce la position du français comme la langue de la République : « *la langue française est un élément fondamental de la personnalité et du patrimoine de la France.* » Cette loi s'applique aussi dans les départements d'outre-mer comme Mayotte et cela met les langues régionales comme le mahorais à la seconde place. Cependant, l'Article 21 de cette loi déclare que « *les dispositions de la présente loi s'appliquent sans préjudice de la législation et de la réglementation relatives aux langues régionales de France et ne s'opposent pas à leur usage.* » Nous avons choisi les extraits de la loi le plus abondant notre sujet. Selon la loi, le français est la langue de l'enseignement, du travail et des services publics. L'emploi du français est obligatoire dans la désignation, l'offre, la présentation, le mode d'emploi ou d'utilisation, la description de l'étendue et des conditions de garantie, ainsi que dans les factures et quittances. Ensuite, dans toute publicité écrite, parlée ou audiovisuelle. Néanmoins, ces dispositions ne sont pas applicables à la dénomination des produits typiques et spécialités d'appellation étrangère connus du plus large public. Toutes les inscriptions ou les annonces destinées à informer le public dans les lieux ouverts au public doivent être formulées en français. Si le texte est écrit en langue étrangère, la traduction en français doit être aussi lisible, audible ou

⁶⁵ LECLERC, J. *Île Mayotte : La politique linguistique* [online]. Québec : Université Laval, ©2014 [page consultée le 29 novembre 2014]. Accessible à : <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/afrique/mayotte.htm>.

⁶⁶ Loi n° 75-620 du 11 juillet 1975, Article 12.

⁶⁷ Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 sur l'enseignement supérieur.

⁶⁸ Loi n° 94-665 du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française.

intelligible qu'en langue étrangère. En ce qui concerne la presse, les publications, revues et communications diffusées en France, lorsqu'elles sont rédigées en langue étrangère doivent au moins contenir un résumé en langue française. Puis, dans l'ensemble des émissions et des messages publicitaire des organismes et services de radiodiffusion sonore ou télévisuelle, l'emploi du français est obligatoire. Les œuvres cinématographiques et audiovisuelles en version originale et les œuvres musicales rédigés en langue étrangère sont une exception. Cette obligation ne s'applique pas aux programmes, partis de programme ou publicités dont le but est l'apprentissage d'une langue étrangère, ni aux transmissions de cérémonies culturelles.

Concrètement, pour les départements d'outre-mer on trouve la loi du 13 décembre 2000 appelée Loi d'orientation pour l'outre-mer. Dans l'Article 33 et 34, elle s'occupe du statut des DOM et leur culture dans le cadre de la République. Elle proclame que « *L'Etat et les collectivités locales encouragent le respect, la protection et le maintien des connaissances, innovations et pratiques des communautés autochtones et locales fondées sur leurs modes de vie traditionnels et qui contribuent à la conservation du milieu naturel et l'usage durable de la diversité biologique.* » Les langues régionales des DOM font partie du patrimoine linguistique de l'Etat. Elles profitent du renforcement des politiques en faveur des langues régionales. Selon la loi du 11 janvier 1951⁶⁹, l'enseignement facultatif de toutes les langues et dialectes locaux dans les lycées et collèges pourra prendre place dans le cadre des activités dirigées.

III.3 Emploi des langues et dialectes

Ce sous-chapitre a pour l'objectif préciser quelle place appartient à la langue française dans la vie quotidienne aux Comores par rapport aux autres langues y parlées. Plus concrètement, nous avons choisi trois domaines – l'administration, les médias et l'enseignement.

III.3.1 Administration

À l'Union des Comores au tribunal on s'exprime en français, mais le comorien peut être employé dans la discussion orale. Les institutions musulmanes

⁶⁹ Loi n°51-46 du 11 janvier 1951 relative à l'enseignement « Loi Dexonne ».

utilisent parfois l'arabe. Dans l'administration gouvernementale, le français et le comorien sont tous les deux les langues de la discussion, mais puisque le français est considéré la langue de l'Etat, généralement on le préfère. Pour tous les documents administratifs, on n'emploie que le français. Néanmoins, il y en a certains qui sont rédigés en comorien, particulièrement ces de municipalités et les organisations liées à la justice, la police et la santé. Les documents comme l'acte de vente, le contrat de travail et la demande d'embauche à n'importe quel type de travail sont rédigés exclusivement en français.

Quant à Mayotte, l'administration gouvernementale n'utilise que le français au niveau de la communication écrite. Tous les documents administratifs sont également rédigés en français. Dans la communication orale, par contre, le mahorais peut aussi être employé. De plus, les fonctionnaires musulmans comme les *cadis*⁷⁰ peuvent pratiquer l'arabe quand ils exercent la juridiction dans les institutions islamiques. Actuellement, il y a les tendances parmi la population mahoraise à battre pour la reconnaissance de la langue mahoraise dans les administrations publiques. On commence à voir apparaître les textes de la langue locale en écriture arabe sur les panneaux d'indications et tous les renseignements concernant la population locale. Cette propension montre bien que même après que deux siècles de la colonisation française, la langue de la République n'est pas encore maîtrisé par tous les mahorais.⁷¹

III.3.2 Médias

Aux Comores, les journaux et les magazines paraissent seulement en français et en arabe. Même les périodiques avec un titre en comorien. Les journaux en ligne sont également accessibles exclusivement en français. La radio diffuse à part du français aussi en comorien. Dans la télévision, le français prédomine. Ci-dessous, on trouve les exemples des médias comoriens et les langues qu'ils emploient :

- *Al-watwan* est le premier journal des Comores. Accessible aussi en ligne, il est publié en français avec la version PDF en arabe. Il paraît en français le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi et en arabe le vendredi et au début de chaque mois.

⁷⁰ Les juges islamiques.

⁷¹ LAROUSSI, F. *Langues, identités et insularité : Regards sur Mayotte*. Mont-Saint-Aignon : Publications des universités de Rouen et du Havre, 2009. p. 64.

- *Habari za Komori* (Nouvelles des Comores) est le journal de la diaspora Comorienne en France et dans le Monde qui donne les informations et les actualités en temps réel, mais seulement en français, bien que son titre soit écrit en comorien, arabe et français.
- *Comores-actualités* est un portail d'informations sur l'archipel des Comores qui ne publie que en français.
- *La Gazette des Comores* est un quotidien indépendant d'informations générales publié en français.
- *ORTC* (Office de Radio et Télévision des Comores) est la première chaîne des Comores, un pont entre la France et l'Océan Indien. Il offre une programmation diversifiée : les informations et les magazines d'actualité, les documentaires et les fictions, les débats, les séries divertissement, les émissions sur la jeunesse, les émissions religieuses, culturelles et éducatives etc. Toutes les émissions ne sont qu'en français.
- *JO Comores* est un journal officiel de l'Union des Comores. Il est accessible en ligne avec la version PDF téléchargeable. Il contient les lois, les décrets, les arrêtés, les décisions, les circulaires, les avis officiels et les réquisitions. Le journal est édité par Saïd Mohamed Ali Saïd, Le Secrétaire Général du Gouvernement comorien. Il paraît exclusivement en français.
- *RCM 13* est la radio comorienne à Marseille avec les émissions en français.

À Mayotte, tous les médias fonctionnent en français et parfois en mahorais quand il s'agit de l'expression orale. Le mahorais est la langue utilisée à la télévision et à la radio, pour les informations en langue locale, dans les discours politiques. Les hommes politiques emploient la langue qui est considérée d'être de tous les mahorais, même ceux qui parlent le malgache.⁷² Ci-dessous, il y a les exemples des médias mahorais accessibles sur internet :

⁷² LAROUSSI, F. *Langues, identités et insularité : Regards sur Mayotte*. Mont-Saint-Aignon : Publications des universités de Rouen et du Havre, 2009. p. 63.

- *L'info Kwezi* est un groupe des médias locaux privé à Mayotte. Il comprend le journal, la chaîne de télévision et la radio. Toutes les émissions sont en français. La Kwezi télévision produit de films cinématographiques, de vidéos et de programmes de TV. Il publie également le journal France Mayotte qui est téléchargeable en version PDF sur le site de *L'info Kwezi*.
- *Le JDM* (Le journal de Mayotte) est devenu le journal le plus lu à Mayotte. Il a été né d'une volonté. Le site est gratuit, financé par la publicité et publié en français.
- *Lalere* est une chaîne de télévision généraliste publique française diffusée à Mayotte. Cette chaîne a été lancée par le RFO (Réseau outre-mer premier), une société nationale de programme du groupe France télévisions. La chaîne produit les programmes de proximité à l'interrégionalité. Les langues française et parfois comorienne sont employées.
- *Mayotte Hebdo* est l'hebdomadaire de la presse écrite mahoraise. Paru en français, les thématiques abordées dans ce journal sont la politique, la société, la culture, le sport et l'économie.
- *MayotteTV* est une chaîne de la télévision éditée par l'agence Kamissi Images. Elle a pour ambition de « *promouvoir la destination Mayotte, mettre en valeur la culture mahoraise et montrer les talents mahorais dans la mode, la musique, le théâtre, la littérature etc.* »⁷³

III.3.3 Enseignement

À l'Union des Comores, tous les cours sont donnés en français et en arabe. Excepté les écoles maternelles où les langues employées sont le français et le comorien. La majorité des informations données dans ce chapitre viennent du document livré par UNESCO appelé Données Mondiales de l'éducation (VII Ed. 2010/11). La gestion du système de l'éducation est placée sous la direction du Ministère de l'éducation

⁷³ KAMISSI IMAGES. *MayotteTv* [online]. Pamandzi : Kamissi images ©2011 [page consultée le 2 avril 2015].
 Accessible à :
http://www.mayottetv.fr/index.php?option=com_content&task=view&id=12&Itemid=38.

nationale, de la recherche, de la culture et des arts. Les lois fondamentales relatives à l'éducation aux Comores sont les lois suivantes.

La loi d'orientation du 20 décembre 1994, promulguée par le décret du 20 janvier 1995 déclare que « *tout enfant a droit à une formation scolaire qui, complétée par la formation qu'il reçoit dans sa famille, doit lui permettre d'acquérir des instruments fondamentaux de la connaissance et d'apprendre à penser par lui-même. Les compétences construites à l'école doivent lui faciliter son entrée dans le monde du travail et le préparer à l'exercice de ses responsabilités futures d'homme et de citoyen* » et puis que « *la formation scolaire est obligatoire entre six et douze ans. Toutefois, l'élève a la possibilité de redoubler deux années durant sa scolarité à l'école élémentaire. En outre, nul enfant ne pourra être exclu de l'école avant l'âge de quatorze ans.* »⁷⁴. L'administration centrale du Ministère de l'éducation nationale est organisée par le décret n° 97/105/PR du 12 mai 1997 portant sur la réorganisation de la structure du Ministère. L'enseignement privé est régi par le décret n° 93-035/PR du 19 mars 1996 et l'arrêté n° 96-103 bis/MEN du 21 mars 1996.

Le système de l'éducation aux Comores se compose de deux sous-systèmes – l'un traditionnel, coranique et l'autre de type moderne. Le système coranique fonctionne de l'initiative communautaire et le système moderne est inspiré du modèle français. Il est relevant du secteur public. Il existe aussi un système de l'éducation privée aux Comores. Il s'est développé surtout depuis le début de la décennie actuelle.

L'enseignement préprimaire est à la charge de la communauté et elle n'est pas obligatoire. Elle est offerte pour les enfants entre trois et cinq ans. Il y a deux types de l'éducation préprimaire – les écoles maternelles de type moderne et les centres préscolaires dispensant une éducation d'inspiration coranique. L'enseignement préélémentaire a pour objectif l'acquisition des premiers éléments de la religion musulmane et l'initiation à la lecture du Coran, la socialisation, les premiers apprentissages affectifs, cognitifs et moteurs ainsi que la familiarisation avec la langue d'enseignement. Les écoles maternelles privées offrent généralement un enseignement en français qui repose sur les activités pédagogiques visant au développement intellectuel et psychomoteur des enfants. Ainsi, elles les préparent pour l'enseignement élémentaire. Les écoles coraniques sont les institutions séculaires. Elles ont pour l'objectif

⁷⁴ La loi d'orientation n° 94/035/AF du 20 décembre 1994, promulguée par le décret n° 95-012/PR du 20 janvier 1995, Article 1 et 2.

de dispenser un enseignement religieux visant à renforcer la culture et la religion islamique. Les langues d'enseignement sont le comorien et l'arabe.

L'enseignement primaire est obligatoire pour les enfants entre six et onze ans. Les études durent six années scolaires, organisées en trois cycles de deux ans pour chacun – le cycle préparatoire (CP), élémentaire (CE) et moyen (CM). Le but de ces études pour les enfants est acquérir les instruments fondamentaux de la connaissance, de se construire une réelle culture de base, d'apprendre à penser par eux-mêmes, et enfin, d'exercer leur jugement pour une bonne compréhension du monde. Selon le plan officiel, le comorien, le français et l'arabe sont les langues de l'enseignement. Néanmoins, dans le secteur public, la langue française toujours prédomine. En ce qui concerne le secteur privé, il y a les établissements où l'enseignement est entièrement arabisé et le français y est enseigné comme la seconde langue obligatoire. Le *Tableau 4* ci-dessous montre le programme des études avec les heures enseignées par semaine.

Composantes des programmes et nombres d'heures de classe par semaine

Discipline	Cycle préparatoire	Cycle élémentaire	Cycle moyen
Français	10 h 40	10 h	8 h
Mathématiques	5 h	5 h	5 h
Arabe	1 h	1 h	1 h
Histoire, géographie, instruction civique et morale	2 h	2 h	2 h
Sciences, technologie et environnement	1 h 30	2 h	2 h
Education artistique	2 h	2 h	1 h 30
Activités concrètes			2 h 30
Education physique et sportive	1 h 50	2 h	2 h
Enseignement de l'Islam	1 h	1 h	1 h
Total	25 h	25 h	25 h

Tableau 4 : Les horaires de l'enseignement au collège⁷⁵

⁷⁵ UNESCO-IBE. *Comoros* [online]. Geneva : UNESCO-IBE ©2015 [page consultée le 2 avril 2015]. Accessible à : <http://www.ibe.unesco.org/fr/dans-le-monde/regions-de-lunesco/afrique/comores/profile-of-education.html>.

L'enseignement secondaire se compose de deux cycles. Le premier cycle (le collège) dure quatre ans et il est obligatoire, le second cycle d'études générales (le lycée) complété par le brevet d'études de premier cycle (BEPC) dure trois ans et il est complété par le baccalauréat. L'enseignement secondaire technique et professionnel assure des formations de niveau brevet d'enseignement professionnel (BEP) et il dure deux ans. Les collèges servent à approfondir les compétences obtenues à l'école primaire. Ils devraient rendre les élèves capables de poursuivre leur formation, au lycée ou dans le cadre de la formation permanente, dans les domaines de l'enseignement général, professionnel ou technologique. Les établissements publics sont appelés collèges ruraux. Ils accueillent les enfants de 12 à 15 ans. Pour le moment, il y a 53 collèges publics à l'Union des Comores. Le second cycle est composé d'une filière d'études générales et une filière technique et professionnel. En règle générale, les résultats de l'examen sont assez faibles : le taux de réussite des élèves est passé de 21 % à 39 % de 1996 à 2009. L'éducation aux lycées est destinée aux élèves ayant l'âge de 16 à 18 ans. Il existe 17 lycées aux Comores. Les horaires de l'enseignement au lycée par semaine sont présents dans le *Tableau 5* ci-dessous.

Lycée : composantes des programmes et nombre d'heures de classe par semaine

Niveau	Philos	Français	Anglais	Arabe	Hist/Geogr.	Mathem.	Sc.nat.	Phys.	EPS	TOT.
2e A	-	6	3	3	4	4	2	3	2	27
2e C	-	5	3	3	3	5	2	4	2	27
1e A	3	4	3	3	4	4	2	3	2	28
1e C	-	4	3	3	3	6	3	6	2	30
1e D	-	4	3	3	3	5	3	5	2	28
T A	5	4	3	3	4	4	-	-	3	26
T C	3	3	2	2	3	9	3	6	3	33
T D	3	3	2	2	3	6	5	5	3	32

Note : EPS = éducation physique et sportive.

Tableau 5 : Les horaire de l'enseignement au lycée⁷⁶

L'enseignement supérieur est fourni aux comoriens par seul établissement universitaire à l'Union des Comores – l'Université des Comores. Située à Mvouni, près

⁷⁶ UNESCO-IBE. *Comoros* [online]. Geneva : UNESCO-IBE ©2015 [page consultée le 2 avril 2015].
 Accessible à : <http://www.ibe.unesco.org/fr/dans-le-monde/regions-de-lunesco/afrique/comores/profile-of-education.html>.

de Moroni, elle a été ouverte en 2003, grâce aux efforts des techniciens et l'ex-ministère des Affaires sociales, mais surtout à l'engagement du président de la République, Azali Assoumani. 1 300 bacheliers comoriens y poursuivent leurs études supérieures dans divers filières de formation. L'Université est un établissement public à caractère scientifique, culturel et jouissant de l'autonomie financière et administrative.⁷⁷

Le système éducatif à Mayotte est assez semblable à celui des Comores. L'enseignement public à Mayotte existe du niveau maternel au supérieur. Il y a aussi un certain nombre d'établissements privés, mais uniquement maternels et primaires. L'éducation est obligatoire et gratuite pour les élèves de l'âge de 6 à 16 ans. Dans les écoles primaires, l'enseignement n'est effectué qu'en français. Quant aux établissements coraniques, les cours sont donnés en français et en arabe. Elles durent six ans et elles sont dédiées aux enfants entre 6 et 12 ans. L'enseignement au collège a deux ans. Il est réservé aux élèves de l'âge entre 13 et 15 ans. La formation au lycée prend quatre ans et les élèves entre 16 et 19 ans y font leurs études. Malheureusement, plus que 50 % des élèves ne parviennent pas à passer leur premier examen final annuellement. Nombreux puis ne réussirent pas à trouver l'emploi. Mayotte compte 18 collèges et 10 lycées.⁷⁸ En 2011, le Centre Universitaire de Mayotte a été créé. « *Il a pour mission d'assurer des formations supérieures, sous forme d'enseignement initial ou continu. Outre l'Université de Nîmes, chargée de la mise en place administrative de l'établissement, le Centre Universitaire travaille en partenariat avec trois universités* »⁷⁹ – les Universités d'Aix-Marseille et Nîmes, l'Université de Rouen et l'Université de Montpellier. Pourtant, les opportunités de l'enseignement supérieur à Mayotte sont très limitées. Par conséquent, les étudiants mahorais souvent quittent l'île pour aller suivre leurs études soit à la Réunion soit en France métropolitaine.

⁷⁷ PRESIDENCE DE L'UNION DES COMORES. *L'éducation aux Comores* [online]. Moroni : Présidence de l'Union des Comores ©2004 [page consultée le 11 avril 2015]. Accesible à : http://www.beit-salam.km/article.php3?id_article=36.

⁷⁸ FOREIGN CREDITS. *Education system in Mayotte* [online]. USA : Foreign Credits ©2013 [page consultée le 11 avril 2015]. Accesible à : <http://www.classbase.com/countries/Mayotte/Education-System>.

⁷⁹ CENTRE UNIVERSITAIRE DE MAYOTTE. *Centre Universitaire de Mayotte* [online]. Dembeni : Centre Universitaire de Mayotte ©2015 [page consultée le 11 avril 2015]. Accesible à : <http://www.univ-mayotte.fr/>.

IV Particularités du français dans l'archipel

On ne trouve pas assez de ressources examinant le français aux Comores et l'influence du comorien sur la langue française. On ne peut puiser que des articles sur internet. En général, il n'y a pas beaucoup d'emprunts du comorien. Le plus souvent, il s'agit de mots spécifiques concernant la culture comorienne.

IV.1 L'Union des Comores

Étant donné que la langue comorienne à l'Union des Comores se compose de trois variations différentes, pour l'objet de ce chapitre, nous avons décidé de travailler avec la variation la plus parlée – le grand-comorien.

Les mots en comorien utilisés en ce qui concerne l'habitation sont par l'exemple le *mraya* (les *miraya* en pluriel), c'est-à-dire le village ou le quartier. Pour parler de la ville, les Comoriens emploient le mot le *mdji* (les *midji* en pluriel). Les villageois habitent dans le *nyumba* (la maison) ou dans le *vala* (la cabane). Dans les centres urbains, c'est plus typique habiter dans le *daho* (l'appartement). Le *nyumba* se compose de plusieurs pièces – il y a le *bazara* (la véranda), le *paya* (la cuisine), le *fuko* ou le *shumba* (la chambre), le *ukumbi* (le salon) et le *fidji* (le grenier). L'enclos de la case s'appelle le *uwandza* ou le *kura* avec le *zaride* (le jardin).

Puisque l'islam fait une partie très importante dans la vie comorienne, on trouve beaucoup des mots particuliers associés à cette religion. Les mosquées aux Comores sont appelées les *misihiri* (le *msihiri* en singulier) où on va pour le *swala* (la prière) vêtus du *bwibwi*, la voile à la prière.

Vu que, nous avons déjà mentionné le mariage et son importance pour les comoriens dans le premier chapitre, nous donnons aussi le vocabulaire lié à cette événement. Le *Anda* signifie le Grand Mariage⁸⁰ qui comprend plusieurs festivités. Le *Aadjlisse* est la prière sur la place publique pour annoncer les dates de manifestations du mariage. Puis, les femmes dansent le *Ajalico la mabélé* pour manifester leur joie à travers tout le quartier ou le village. Ensuite, la famille organise la distribution de l'argent, du riz et de la viande du bœuf tué pour nourrir tout le village. Cette coutume

⁸⁰ MALOUMI, A. M. *Le déroulement du Grand Mariage* [online]. Moroni : MweziNet ©2011 [page consultée le 21 mars 2015]. Accessible à : <http://www.comores-online.com/mwezinet/traditions/anda4.htm>.

s'appelle le *Djéléwo*. Seulement les hommes peuvent y participer. Les femmes se cachent devant la porte ou à la maison et à chaque bonne distribution elles lancent un cri de joie appelé le *Ziguéléguélé*. Il y a aussi le *Chigoma cha laansuiri* qui se donne d'habitude un vendredi dans l'après-midi. Le *chigoma* veut dire le tam-tam et le *laansuiri* signifie l'après-midi en arabe. Puis, on danse le *Djalico*, une danse donnée par les hommes habillés d'un *boubou* sur la rue vers la place qui est fini en *Sambé* dansé dans le cercle. Le *Bora* est une danse et un chante donné par les proches de la famille des fiancées. L'autre danse s'appelle le *Toirab* et c'est une danse donné par les hommes tout en donnant de l'argent à l'orchestre. Après le mariage, le marié offrira à sa femme l'or appelé le *Mtawo*. On peut le voir dans l'*Annexe 6*. Après, le marié est emmenée à la maison où il retrouve aussi sa femme. Cette manifestation est nommée le *Outriya moina dahoni*. Le *Oukoumbi ou Maravo* est une dance donné par des femmes le jour où la mariée sort dans sa robe blanche pour participer à la fête avec les autres femmes.

IV.2 Mayotte

La majorité de mots particuliers pour le français à Mayotte nous avons trouvé dans le livre *Mayotte*⁸¹ écrit par Guy Fontaine qui se spécialise en société est économie de Mayotte.

À Mayotte, les mots liés à l'habitat sont par l'exemple le *liju* qui correspond au territoire rural avec les *tobé* (les hameaux saisonniers) et les *dago* (les villages où on vit de façon permanente). Par contre, le *mjini* signifie les centres urbains. Sur les sites villageois, on habite dans le *nyumba-shanza* qu'on peut traduire par la case et son enclos. Le *shanza* est le lieu de la vie domestique composé de six espaces spécifiques – le *banga lao pishia* (l'aire de cuisson), le *mraba wa sho* (l'aire d'ablutions), le *dao la kuhu* (le poulailler ou le pigeonnier), le *kanya* (le grenier), le *djardin* (le jardin) et le *nyumba*. Le *nyumba* se décompose, elle-même, en plusieurs espaces spécifiques – la *baraza* (la véranda), le *fuko la mtrubaba* (la chambre de l'homme), le *fuko la mtrumama* (la chambre de la femme). Le *banga* est un nom donné à la case d'une seule pièce. Les membres du village sont hiérarchisés par le statut à la terre. Les *wonyej* (le *nonyej* en singulier) sont les membres légitimes qui ont été le plus souvent nés dans le village. Cependant, les *wadjen* (le *mudjen* en singulier) sont non membres sans titre légitime.

⁸¹ FONTAINE, G. *Mayotte*. Paris : Karthala, 1995.

Pour devenir *nonyej*, le *mudjen*, qui est venu à un village par mariage, doit participer à la vie collective et faire partie d'un groupe.

Les *mzoungou* sont les Français de métropole. Il y en a environ un millier à Mayotte et ce sont de personnes qui dirigent les activités touchant le développement de l'île. Les *wa'kuruwelli* sont quelque deux cents créoles qui habitent à Mayotte. Les *muhundi* sont les descendants d'Indiens ayant émigré aux Comores et à Madagascar à l'époque du commerce des épices. On y trouve à peu près trois cent. La minorité malgache s'appelle les *m'bushi*.

À propos de la religion, il existe aussi un vocabulaire spécifique à Mayotte. Les Mahorais appellent les mosquées les *mkiri*. C'est la mosquée « normale » du quotidien. Au contraire, celle de vendredi est appelée le *mkiri ya djumwa*. Les hommes sont vêtus de la robe blanche, le *mouloumoudzima*. Les prédications du Coran sont appelés le *hutuba*. À part de prière, c'est le lieu pour se reposer et discuter. Les *sharifs* sont les descendants héréditaires du Prophète par les hommes qui instituèrent la tradition du service de vendredi dans les grandes mosquées. Depuis le XVIII^e siècle, les *fundi*, les lettrés ou les savants, s'installent dans les villages pour y établir les mosquées de vendredi. Le *minhadj*, code musulman, régleme toute la vie des mahorais. Ce mot peut signifier le chemin.

Le mariage qui se déroule à Mayotte est aussi un grand événement pour la *mraba* (la famille) et tout le village. Il a également ses propres traditions. Il est composé de six festivités avec des noms particuliers. Premièrement, c'est le *Manzaraka* qui a lieu lorsqu'on emmène le marié dans sa nouvelle demeure. Puis, le *Madjilisse*, une sorte de débat pour les croyants. Ensuite, le *Chigoma* qui est une dance donnée par les hommes. Pendant le diner dansant, la mariée met sa robe blanche. On danse le *Mbiwi* qui est une danse typiquement féminine. À la fin, il y a le *Mlelezi*. C'est la cérémonie finale du mariage où on apporte l'électroménager des nouveaux mariés.

À Mayotte, le français s'est enrichie d'un nouveau verbe : *barger* ou prendre la barge. « Une nécessité quotidienne pour bon nombre de résidents qui ont à faire de part et d'autre les deux kilomètres de lagon séparant Petite Terre de Grande Terre. »⁸² Les femmes utilisent des produits naturels sous forme de masque de beauté appelée le *muri wa mtsinzano* pour se protéger des effets du soleil, mais aussi pour se maquiller.

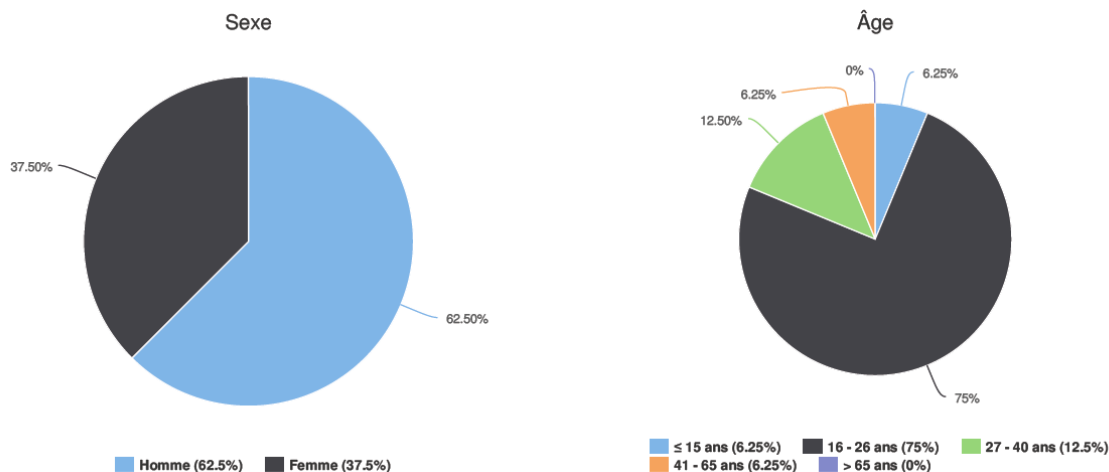
⁸² NOURAUULT, G. ; PERRIN, F. *Mayotte : L'île au lagon*. Saint-Denis : Éditions Orphie, 2004. p. 15.

V Questionnaire

Pour la partie pratique, nous avons décidé de faire un questionnaire concernant l'emploi des différentes langues dans l'archipel des Comores. Ce questionnaire était adressé aux habitants des Comores. Les questions portent sur l'utilisation des certaines langues dans les situations différentes – à la maison, au travail, parmi les amis, dans la conversation par le téléphone, par SMS, par mél et sur les réseaux sociaux. Pour répondre, il y a trois langues parlées aux Comores à choisir, le français, l'arabe et le comorien et une option *l'autre*. Au début du questionnaire, on trouve cinq questions introductives qui ont pour l'objectif nous renseigner sur les informations générales sur les répondants. Une des questions se demande sur la langue maternelle du répondant. La raison pour laquelle nous avons posé cette question est qu'on voulait savoir quelle variation du comorien les répondants parlent exactement.

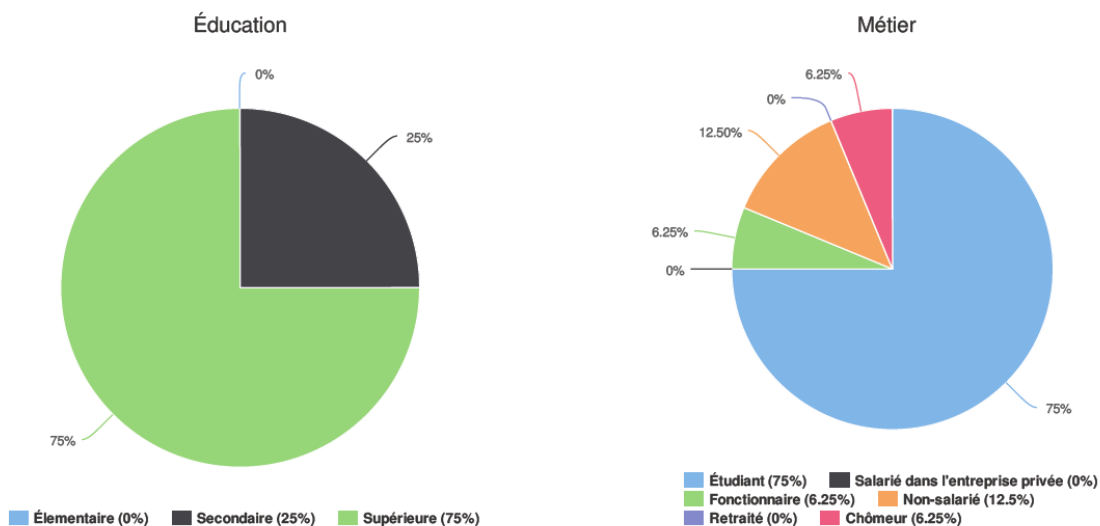
Le but de ce questionnaire était apprendre dans quelle mesure les Comoriens emploient leur langue maternelle dans la vie quotidienne et aussi s'ils emploient la langue arabe du tout. Nous avons utilisé les réseaux sociaux comme le moyen de la distribution. Nous avons tiré parti de nos contacts aux Comores et puis nous nous sommes adressée aux pages regroupant des comoriens. Le questionnaire a été créé sur la page <https://kwikisurveys.com/>. Il a été lancé le 13 janvier 2015 et retiré le 24 avril 2015. Pendant cette période, nous n'avons reçu que 16 réponses, mais étant donné que il n'y a plus qu'un million des comorien et mahorais en entier, le nombre des répondants n'était pas si surprenant. De plus, le taux d'alphabétisation des Comoriens n'est que 74,9 %. Il y en a donc grand nombre qui n'utilise pas l'internet du tout. En raison d'un faible nombre de répondants, on ne peut pas prendre les résultats au trop sérieux. Toutefois, ils nous ont donné un concept qu'on pouvait approfondir dans la future par la réalisation d'une recherche plus répandu.

Dans les paragraphes suivants, nous allons nous occuper avec l'analyse de chaque question à l'aide des graphiques. De plus, on va essayer à déduire pourquoi on a obtenu tels résultats. Le texte entier du questionnaire est accessible ci-joint dans l'*Annexe 7* et les résultats complets dans l'*Annexe 8*.



Graphique 4 : Sexe et âge des répondants

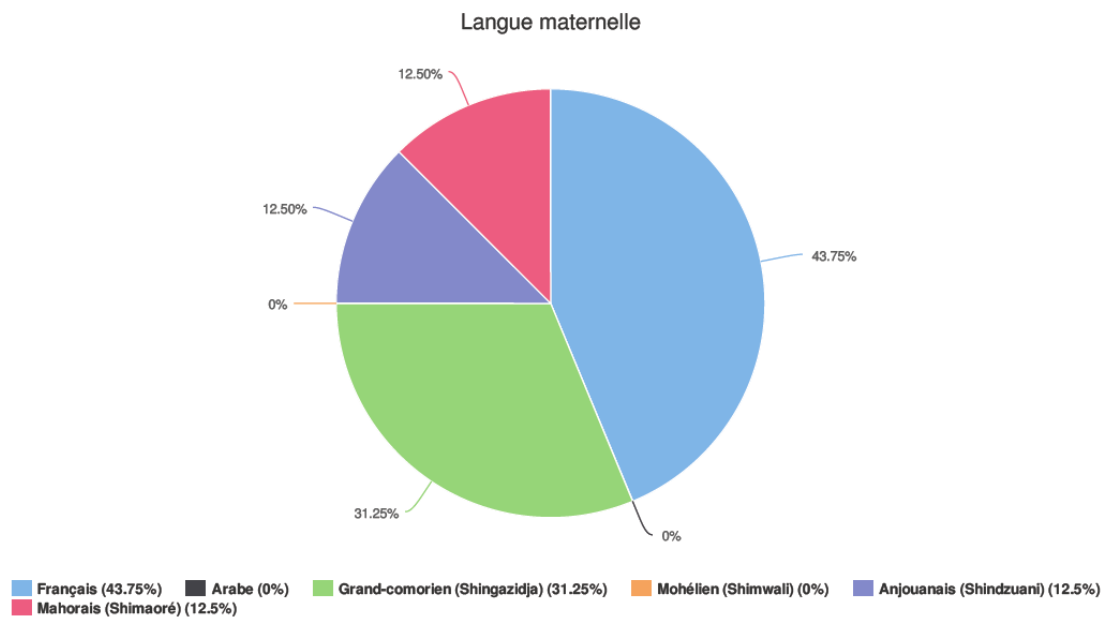
Selon la *Graphique 4*, on voit que les répondants ont été surtout les hommes avec 62,5 % et 37,5 % ont été les femmes. La majorité des répondants avait l'âge entre 16 et 26 ans (75 %), puis il y en avait 12,5 % de l'âge entre 27 et 40 ans. Ensuite, 6,25 % avait l'âge entre 41 et 65 ans et aussi il y en avait 6,25 % qui avaient l'âge de 15 ans ou moins. Aucun répondant n'était plus âgé que 65 ans.



Graphique 5 : Education et métier des répondants

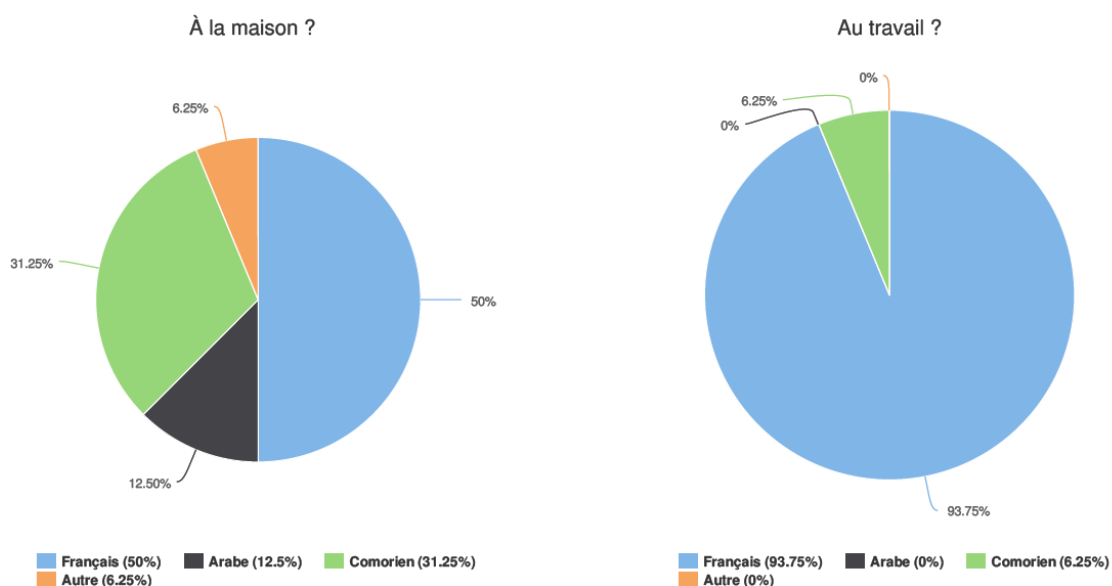
La *Graphique 5* nous montre que 75 % des répondants a acquis l'éducation supérieure ou peut-être ils sont en train de l'acquérir. Puis, 25 % a acquis l'éducation secondaire. Sur cette graphique, on peut voir comment le niveau d'éducation est lié

avec le type de nos répondants, vu que le questionnaire a été distribué en ligne. En ce qui concerne le métier des répondants, la plupart étaient les étudiants (75 %). Encore, la raison peut être la distribution sur les réseaux sociaux. Ensuite, dans 12,5 % c'étaient les non-salariés. 6,25 % a travaillé comme les fonctionnaires et aussi 6,25 % était les chômeurs. Il n'y avait aucun répondant qui était déjà retraité ou un salarié dans une entreprise privée.



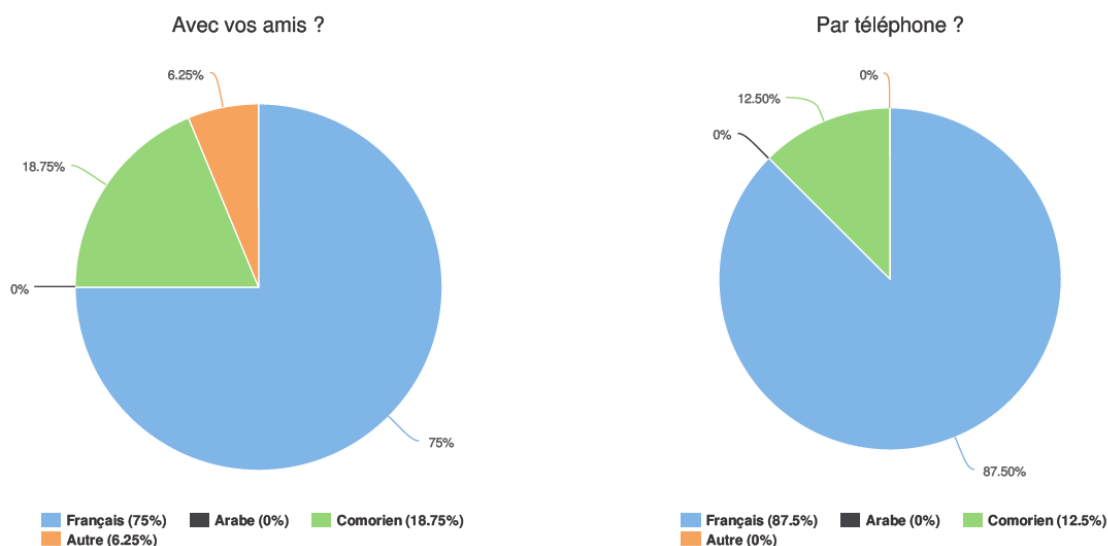
Graphique 6 : Langue maternelle des répondants

La langue maternelle des répondants selon la *Graphique 6* était dans 43,75 % le français. Après, c'était le grand-comorien avec 31,25 %. Puis, 12,5 % a parlé le mahorais et l'anjouanais comme la langue maternelle. Personne n'avait ni le mohélien comme la langue maternelle ni l'arabe. Puisque, l'arabe est aux Comores utilisé seulement comme la langue religieuse, ce résultat n'était pas une surprise.



Graphique 7 : Langue parlée à la maison et au travail

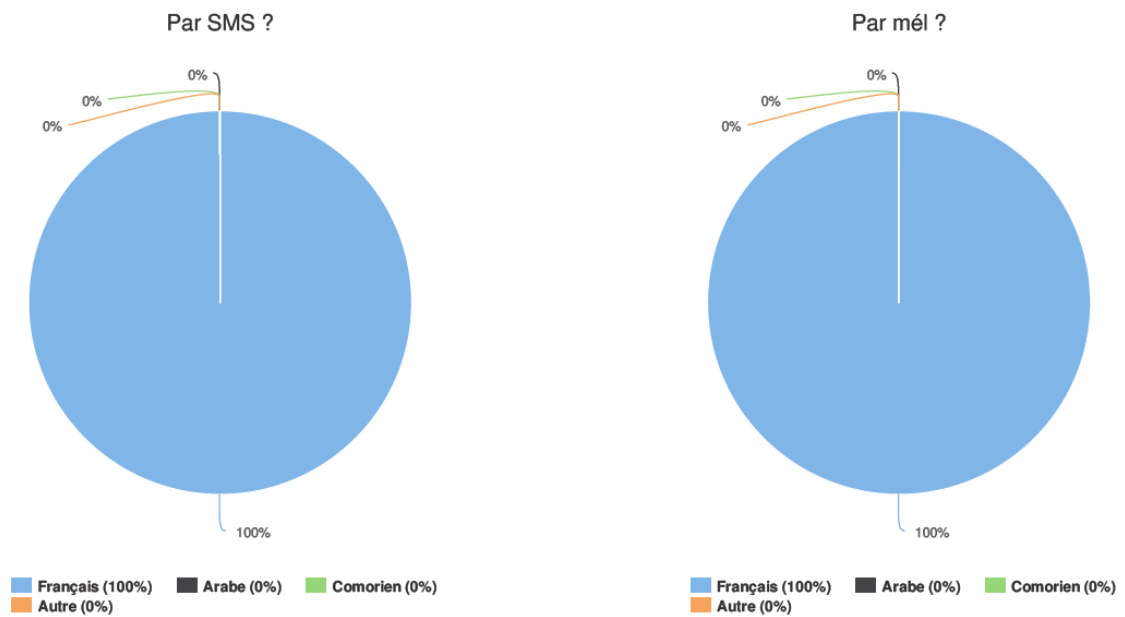
La moitié des répondants a marqué qu'à la maison ils parlaient le français. Ensuite, 31,2 % parle le comorien et 12,5 % l'arabe. 6,25 % a marqué *l'autre*. La majorité parle en français au travail (93,75 %) et 6,25 % parle le comorien. Aucun répondant n'utilise l'arabe. Ce résultat est naturel car le français est la langue de l'administration aux Comores et donc c'est la langue normalement employé au travail.



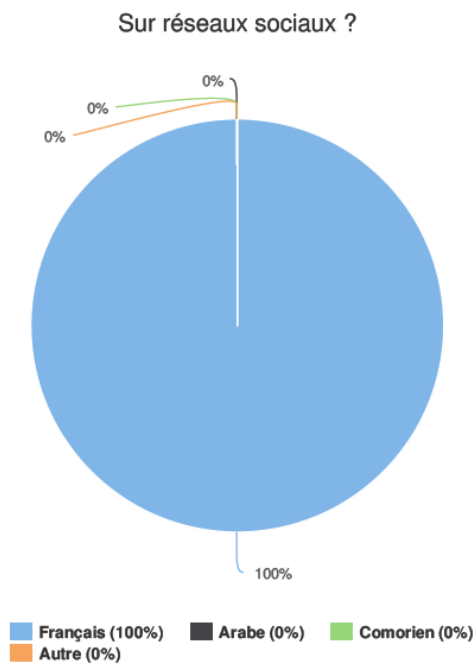
Graphique 8 : Langue parlée avec le amis et par téléphone

Avec les amis et en compagnie familiale, 75 % des répondants parlent en français. Puis, 18,75 % parle en comorien et 6,25 % a marqué *l'autre*. Personne

de répondants ne parle l'arabe. Quant à la communication par le téléphone, encore, la majorité emploie le français (87,5 %). Le reste utilise le comorien (12,5 %).



Graphique 9 : Langue parlée par SMS et par mél



Graphique 10 : Langue parlée sur réseaux sociaux

À propos de trois dernières questions, la langue parlée dans la communication par les SMS, le mél et sur les réseaux sociaux, 100 % des répondants a marqué qu'ils

employaient le français. Aucun répondant n'utilise ni le comorien ni l'arabe ni l'autre langue.

En général, les résultats nous ont confirmé que dans la communication officielle, on emploie presque uniquement le français (un répondant a marqué qu'il utilise le comorien au travail). Ce qui était imprévu est constatation d'un fait que le français est également employé dans une grande mesure dans une communication familiale et surtout en utilisant les moyens de communication tels que le téléphone, le mél et les réseaux sociaux.

Conclusion

Pour conclure, nous voudrions bien résumer le mémoire de Licence présenté. Le thème de la situation linguistique et évolution du français dans l'archipel des Comores est très intéressant et ne pas encore assez élaboré. L'objectif de ce travail était d'analyser et d'expliquer la situation linguistique actuelle des Comores. Nous voulions donner au lecteur une image plus complexe sur l'archipel et cela serait aussi la contribution de ce mémoire. Les paragraphes suivants sont la preuve qu'on peut considérer cet objectif comme atteint.

Dans la première moitié, nous avons apporté les informations générales sur l'archipel des Comores. Le premier chapitre a servi d'une introduction où nous avons donné le renseignement sur la situation géographique, démographique et culturelle comorienne. Dans la section géographique, nous avons donné les chiffres concernant la position des îles et leur superficie. On a mentionné les formes d'Etat de l'Union de Comores et de Mayotte, leurs subdivisions et les villes économiquement les plus importantes. Puis, on s'est occupé du climat, typiquement chaud et humide, de la faune et de la flore et on a aussi mentionné le volcan Karthala à Grande-Comore qui est considéré comme le plus vaste dans le monde. Le sous-chapitre suivant nous a apporté les informations sur la démographie telles que l'origine ethnique du peuplement, la population totale, la densité de la population, l'espérance de la vie et le taux d'alphabétisation. Le dernier sous-chapitre nous a renseignés sur quelques détails liés avec la culture, la religion et les coutumes comoriens.

Dans le deuxième chapitre, nous avons présenté l'archipel d'un point de vue historique. Il était divisé aux six sous-chapitres où on a mentionné les événements les plus marquants de l'histoire comorienne : le peuplement originel, l'islamisation, les invasions malgaches, la colonisation, l'indépendance et le détachement de Mayotte et la départementalisation de Mayotte. Jusqu'au XX^e siècle et la période de l'Indépendance, nous avons décrit l'histoire de l'archipel dans l'ensemble. Après, on a fait une distinction entre l'histoire de l'Union des Comores à venir et celle de Mayotte.

La seconde moitié du mémoire était plutôt linguistique. Le troisième chapitre s'appelait la situation linguistique. Il a été divisé en trois sous-chapitres. Le premier nous a introduit les langues et les dialectes qui sont parlés aux Comores. On a également mentionné leur rôle dans la société comorienne. Ensuite, nous avons classifié les langues et les dialectes en utilisant la classification de Guthrie et de la norme ISO 639-3.

Le deuxième a été dédié à la politique linguistique. Nous l'avons divisé en deux parties, Union des Comores et Mayotte, parce qu'il s'agit de deux états avec deux législations différentes. Ici, nous avons choisi les lois relatives à l'emploi des langues. En cas de Mayotte, ce sont les lois de la République française, dont il fait partie. Le troisième sous-chapitre a été consacré à l'emploi des langues et des dialectes dans les domaines différents. Plus précisément, c'était le domaine administratif, les médias et le domaine de l'enseignement.

Le quatrième chapitre nous avons dédié aux particularités du français parlé dans l'archipel. Nous avons travaillé avec le vocabulaire français qui est enrichi par les mots spécifiques concernant la culture comorienne. Vu que la langue comorienne à l'Union des Comores se compose de trois variations différentes, dans le premier sous-chapitre, nous avons décidé de travailler avec la variation la plus parlée – le grand-comorien. La majorité de mots que nous avons utilisés sont liés avec la vie quotidienne dans la société comorienne, avec la religion qui a une place très importante aux Comores ou ce sont des mots particuliers pour la culture comorienne.

Le dernier chapitre était un chapitre pratique qui a résulté de notre propre recherche. Il s'agissait de résultats que nous avons obtenus en distribuant le questionnaire parmi les habitants de l'archipel. Les questions ont servi à nous informer de l'utilisation des différentes langues dans les situations diverses – à la maison, au travail, entre amis, dans la conversation par le téléphone, par SMS, par mél et sur les réseaux sociaux. Il y avait trois langues à choisir comme la réponse – le français, l'arabe et le comorien et il y avait aussi une option *l'autre*. Les résultats nous ont confirmé ce dont on a parlé dans le troisième chapitre – dans la communication officielle la langue française est employée aux Comores. Toutefois, nous n'avons pas prévu que le français était tellement utilisé aussi dans la communication non-formelle.

Resumé

Táto bakalárska diplomová práca má názov *Jazyková situácia a vývoj súčasnej francúzštiny na Komorských ostrovoch*. Jej cieľom bolo podať čitateľovi komplexný obraz o tomto, doposiaľ málo známom, súostroví a predovšetkým mu priblížiť jeho jazykovú situáciu, ako už samotný názov naznačuje. V jej komplexnosti spočíva aj jej prínos, vzhľadom na to, že o Komorských ostrovoch bolo doposiaľ napísaných len veľmi málo prác.

Práca je rozdelená do piatich kapitol. Prvá kapitola sa zameriava na všeobecné informácie o Komoroch, ako sú geografické a demografické údaje a tiež priblíženie komorskej kultúry. Táto kapitola je v podstate uvádzacia. V druhej kapitole sme vytvorili akýsi prierez históriou Komorských ostrovov. Skladá sa zo šiestich podkapitol, ktoré sa zaoberajú najdôležitejšími historickými medzníkmi súostrovia od príchodu prvých osadníkov, cez obdobie kolonizácie až po ich osamostatnenie.

Treťou kapitolou sa začína lingvistická časť našej práce. Táto kapitola rozoberá jednotlivé jazyky a dialekty používané na Komorských ostrovoch. Venujeme sa ich klasifikácii a ich postaveniu v komorskej spoločnosti, predovšetkým v administratíve, v médiách a vo vzdelávacom systéme. Ďalej sa zaoberáme ich postavením z hľadiska legislatívy, v Komorskom zväze a na Mayotte samostatne, keďže sa jedná o dva oddelené právne systémy. Vo štvrtej kapitole máme za cieľ poukázať na určité jazykové zvláštnosti vo francúzštine používanej na ostrovoch. Tie sa prejavujú hlavne v slovnej zásobe, ktorá je obohatená o slová typické pre komorskú kultúru. Posledná kapitola je praktická. Analyzuje dotazník, ktorý sme šírili medzi komorčanmi, aby sme získali obraz o tom, ktorý jazyk a v akých situáciách najčastejšie používajú. Jeho výsledky nám potvrdili to, čomu sme sa venovali v tretej kapitole. Vo formálnej komunikácii hrá na ostrovoch francúzština kľúčovú úlohu. Prekvapujúce bolo však zistenie, že je často používaná aj v neformálnych situáciách, predovšetkým pri používaní moderných komunikačných prostriedkov.

Bibliographie

Ouvrages

ANDERSON, A. ; ANDREW, D. *Lonely Planet Comoros & Madagascar*. Oakland : Lonely Planet, 2008. ISBN 1741046084.

AUZIAS, D. et Associés. *Petit Futé Mayotte*. Paris : Nouvelles Editions de l'Université, 2011. ISBN 9782746936065.

BARRÈRE, P. *Découvrir la France : De Djibouti aux Comores*, Tome 100, Paris : Larousse, 1974.

FONTAINE, G. *Mayotte*. Paris : Karthala, 1995. ISBN 2-86537-607-9.

IBP USA. *Comoros Country : Strategic Information and Developments*. Washington, D.C. : Int'l Business Publications, 2012. ISBN 978-1438774152.

KADLEC, J. *Francouzština na ostrovech v Indickém oceánu a Tichomoří*. Olomouc : Univerzita Palackého v Olomouci, 2013. ISBN 978-80-244-3467-4.

LAROUSSI, F. *Langues, identités et insularité : Regards sur Mayotte*. Mont-Saint-Aignon : Publications des universités de Rouen et du Havre, 2009. ISBN 978-87775-485-9.

LAROUSSI, F. ; LIENARD, F. *Plurilinguisme, politique linguistique et éducation: Quels éclairages pour Mayotte?*. Mont-Saint-Aignon : Publications des universités de Rouen et du Havre, 2011. ISBN 978-87775-530-6.

NOURAUULT, G ; PERRIN, F. *L'Union des Comores : Les îles de la Lune*. Saint-Denis : Editions Orphie, 2004. ISBN 2-87763-233-4.

NOURAUULT, G. ; PERRIN, F. *Mayotte : L'île au lagon*. Saint-Denis : Éditions Orphie, 2004. ISBN 2-87763-137-0.

NURSE, D. ; HINNEBUSCH, T. *Swahili and Sabaki : A Linguistic History*. Tome 121. Berkeley : University of California Press, 1993. ISBN 0-520-09775-0.

Articles

FOUREAU F. Les Populations de Mayotte. In: *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, V° Série, Tome 8, 1907.

Références sur le web

ANKILI, H. *Comores : "Anda" ou le grand mariage qui divise les générations* [online]. Paris : Afrik, ©2015 [page consultée le 21 janvier 2015]. Accesible à : <http://www.afrik.com/comores-anda-ou-le-grand-mariage-qui-divise-les-generations>.

BBC. *Comoros Profile* [online]. Londres : BBC, ©2015 [page consultée le 25 janvier 2015]. Accesible à : <http://www.bbc.com/news/world-africa-13231758>.

BEAT MULLER. *Mayotte, 8. Februar 1976 : Verbleib bei den Komoren* [online]. Creative Commons, ©2015 [page consultée le 24 janvier 2015]. Accesible à : <http://www.sudd.ch/event.php?lang=de&id=yt011976>.

CENTRE NATIONAL DE DOCUMENTATION ET DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE. *Observatoire Volcanologique de Karthala* [online]. Moroni : CNDRS, ©2014 [page consultée le 28 février 2015]. Accesible à : <http://www.cndrs-comores.org/OBSERV.HTM>.

CENTRE UNIVERSITAIRE DE MAYOTTE. *Centre Universitaire de Mayotte* [online]. Dembeni : Centre Universitaire de Mayotte ©2015 [page consultée le 11 avril 2015]. Accesible à : <http://www.univ-mayotte.fr/>.

CIA. *Comoros* [online]. Washington : Cental Intelligence Agency, ©2015 [page consultée le 14 janvier 2015]. Accesible à : <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/cn.html#People>.

CNRTL. *Plurilingue* [online]. Nancy : CNRTL, ©2012 [page consultée le 31 novembre 2014]. Accesible à : <http://www.cnrtl.fr/lexicographie/plurilingue>.

COLUMBUS TRAVEL MEDIA. *Comoros History, Language and Culture* [online]. Cranleigh : Columbus Travel Media, ©2015 [page consultée le 14 janvier 2015]. Accesible à : <http://www.worldtravelguide.net/comoros/history-language-culture>.

COMORES-TV. *La culture comorienne* [online]. Comoro islands : Comoro islands, ©2007 [page consultée le 2 decembre 2014]. Accesible à : <http://webcomores.chez.com/lacultcom.html>.

COMOROS ISLANDS. *Population* [online]. Moroni : Comoro islands, ©2014 [page consultée le 31 novembre 2014]. Accesible à : <http://www.comoros-islands.com/index.php?!=6>.

CONSEIL CONSTITUTIONNEL. *Texte intégral de la Constitution du 4 octobre 1958 en vigueur* [online]. Paris : Conseil Constitutionnel ©2015 [page consultée le 15 avril 2015]. Accesible à : <http://www.conseil-constitutionnel.fr/conseil-constitutionnel/francais/la-constitution/la-constitution-du-4-octobre-1958/texte-integral-de-la-constitution-du-4-octobre-1958-en-vigueur.5074.html>.

DIRECTION DU TOURISME. *Climat* [online]. Moroni : La Direction Nationale du Tourisme, ©2015 [page consultée le 28 février 2015]. Accesible à : <http://www.tourisme.gouv.km/cl.php>.

DIRECTION DU TOURISME. *Population* [online]. Moroni : La Direction Nationale du Tourisme, ©2015 [page consultée le 28 février 2015]. Accesible à : <http://www.tourisme.gouv.km/peup.php>.

ECDD. *L'histoire des Comores* [online]. Mutsamudu : ECDD, ©2013 [page consultée le 23 janvier 2015]. Accessible à : <http://www.ecddcomoros.org/comoros/history/>.

FOREIGN CREDITS. *Education system in Mayotte* [online]. USA : Foreign Credits ©2013 [page consultée le 11 avril 2015]. Accessible à : <http://www.classbase.com/countries/Mayotte/Education-System>.

FRANCE DIPLOMATIE. *Présentation de l'Union des Comores* [online]. Paris : Ministère des Affaires étrangères et du Développement international, ©2015 [page consultée le 28 février 2015]. Accessible à : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/comores/presentation-de-l-union-des/>.

GEOPOPULATION. *Démographie France : Mayotte, les chiffres de la population en 2012* [online]. Paris : GéoPopulation, ©2015 [page consultée le 28 février 2015]]. Accessible à : <http://www.geopopulation.com/20130131/demographie-france-mayotte-les-chiffres-de-la-population-en-2012/>.

GUEUNIER, N. ; DAOUD, M. *Malgache de Mayotte* [online]. Paris : Ministère de la Culture et de la Communication, ©2015 [page consultée le 25 janvier 2015]. Accessible à : <http://corpusdelaparole.huma-num.fr/spip.php?article123>.

IEXPLORE. *Comoros Travel Guide* [online]. Chicago : Inside Out Media, ©2015 [page consultée le 14 janvier 2015]. Accessible à : <http://www.iexplore.com/travel-guides/africa/comoros/history-and-culture>.

INSEE. *212 600 habitants à Mayotte en 2012 - La population augmente toujours fortement* [online]. Paris : Insee, ©2015 [page consultée le 28 février 2015]. Accessible à : http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=19214.

ISO. *Codes de langues – ISO 639* [online]. Geneva : ISO, ©2015 [page consultée le 27 janvier 2015]. Accessible à : http://www.iso.org/iso/fr/language_codes.

ISO. *ISO 639-3:2007* [online]. Geneva : ISO, ©2015 [page consultée le 27 janvier 2015]. Accessible à : http://www.iso.org/iso/catalogue_detail?csnumber=39534.

JODRA, S. *L'histoire des Comores* [online]. Paris : Cosmovisions, ©2004 [page consultée le 21 janvier 2015]. Accesible à : <http://www.cosmovisions.com/ChronoComores.htm>.

KAMISSI IMAGES. *MayotteTv* [online]. Pamandzi : Kamissi images ©2011 [page consultée le 2 avril 2015]. Accesible à : http://www.mayottetv.fr/index.php?option=com_content&task=view&id=12&Itemid=38.

LECLERC, J. *Île Mayotte : La politique linguistique* [online]. Québec : Université Laval, ©2014 [page consultée le 29 novembre 2014]. Accesible à : <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/afrique/mayotte.htm>.

LECLERC, J. *République française : Décret du 27 avril 1848* [online]. Québec : Université Laval, ©2014 [page consultée le 23 janvier 2015]. Accesible à : <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/amsudant/guyanefr1848.htm>.

LEWIS, M. ; SIMONS G. ; FENNING Ch. *Ethnologue: Languages of the World* [online]. Dallas: SIL International, ©2015 [page consultée le 25 janvier 2015]. Accesible à : <https://www.ethnologue.com/country/KM/languages>.

MAHO, J. F. *The online version of the New Updated Guthrie List, a referential classification of the Bantu languages*. [online]. Berlin : Research Gate ©2015 [page consultée le 17 avril 2015]. Accesible à : http://www.researchgate.net/publication/242323260_NUGL_Online_The_online_version_of_the_New_Updated_Guthrie_List_a_referential_classification_of_the_Bantu_languages.

MALOUMI, A. M. *Le déroulement du Grand Mariage* [online]. Moroni : MweziNet ©2011 [page consultée le 21 mars 2015]. Accesible à : <http://www.comores-online.com/mwezinet/traditions/anda4.htm>.

MANIACKY, J. *Zones et groupes de langues bantoues* [online]. Bantu Languages ©2007 [page consultée le 17 avril 2015]. Accessible à : <http://www.bantu-languages.com/tervur.html>.

NÈGRE, X. *Dictionnaire comorien* [online]. Marseilles : Lexilogos, ©2014 [page consultée le 31 novembre 2014]. Accessible à : http://www.lexilogos.com/comorien_dictionnaire.htm.

NUNLEY, A. *Comoros Detailed Election Results* [online]. African Elections Database, ©2012 [page consultée le 23 janvier 2015]. Accessible à : http://africanelections.tripod.com/km_detail.html#1974_Referendum.

PRESIDENCE DE L'UNION DES COMORES. *L'éducation aux Comores* [online]. Moroni : Présidence de l'Union des Comores ©2004 [page consultée le 11 avril 2015]. Accessible à : http://www.beit-salam.km/article.php3?id_article=36.

PRESIDENCE DE L'UNION DES COMORES. *Les symboles de l'Etat* [online]. Moroni : Présidence de l'Union des Comores ©2004 [page consultée le 17 avril 2015]. Accessible à : http://www.beit-salam.km/article.php3?id_article=12.

UC. *List of Bantu Language Names* [online]. Berkeley : University of California in Berkeley, ©2015 [page consultée le 25 janvier 2015]. Accessible à : <http://www.cbold.ish-lyon.cnrs.fr/Lgs/LgXRefs.html>.

UNESCO-IBE. *Comoros* [online]. Geneva : UNESCO-IBE ©2015 [page consultée le 2 avril 2015]. Accessible à : <http://www.ibe.unesco.org/fr/dans-le-monde/regions-de-lunesco/afrique/comores/profile-of-education.html>.

VILLERET, G. *Mayotte* [online]. Montréal : PopulationData, ©2015 [page consultée le 28 février 2015]. Accessible à : <http://www.populationdata.net/index2.php?option=pays&pid=137&nom=mayotte>.

WORLD LIBRARY. *Sabaki languages* [online]. Honolulu : World Public Library, ©2015 [page consultée le 25 janvier 2015]. Accessible à : http://ebook.worldlibrary.net/articles/Sabaki_languages.

YOUSOUF, M. *Le « ANDA » et La Nouvelle Génération* [online]. Mohéli : Comores-
infos ©2015 [page consultée le 4 mars 2015]. Accessible à : [http://www.comores-
infos.net/le-anda-et-la-nouvelle-generation/](http://www.comores-
infos.net/le-anda-et-la-nouvelle-generation/).

Table des tableaux

Tableau 1 : Le référendum de 1974	19
Tableau 2 : Le référendum de 1976	20
Tableau 3 : La classification du comorien	25
Tableau 4 : Les horaires de l'enseignement au collège.....	35
Tableau 5 : Les horaire de l'enseignement au lycée	36

Table des graphiques

Graphique 1 : La croissance de la population de Mayotte depuis 1958.....	11
Graphique 2 : Langues parlées à l'Union des Comores	26
Graphique 3 : Langues parlées à Mayotte.....	26
Graphique 4 : Sexe et âge des répondants.....	42
Graphique 5 : Education et métier des répondants.....	42
Graphique 6 : Langue maternelle des répondants	43
Graphique 7 : Langue parlée à la maison et au travail	44
Graphique 8 : Langue parlée avec le amis et par téléphone.....	44
Graphique 9 : Langue parlée par SMS et par mél.....	45
Graphique 10 : Langue parlée sur réseaux sociaux.....	45

Table des annexes

Annexe 1	I
Annexe 2	II
Annexe 3	III
Annexe 4	IV
Annexe 5	V
Annexe 6	V
Annexe 7	VI
Annexe 8	VII

Annexes

Annexe 1⁸³

L'article 72 de la Constitution française

Modifié par Loi constitutionnelle n°2003-276 du 28 mars 2003 - art. 5

Les collectivités territoriales de la République sont les communes, les départements, les régions, les collectivités à statut particulier et les collectivités d'outre-mer régies par l'article 74. Toute autre collectivité territoriale est créée par la loi, le cas échéant en lieu et place d'une ou de plusieurs collectivités mentionnées au présent alinéa.

Les collectivités territoriales ont vocation à prendre les décisions pour l'ensemble des compétences qui peuvent le mieux être mises en œuvre à leur échelon.

Dans les conditions prévues par la loi, ces collectivités s'administrent librement par des conseils élus et disposent d'un pouvoir réglementaire pour l'exercice de leurs compétences.

Dans les conditions prévues par la loi organique, et sauf lorsque sont en cause les conditions essentielles d'exercice d'une liberté publique ou d'un droit constitutionnellement garanti, les collectivités territoriales ou leurs groupements peuvent, lorsque, selon le cas, la loi ou le règlement l'a prévu, déroger, à titre expérimental et pour un objet et une durée limités, aux dispositions législatives ou réglementaires qui régissent l'exercice de leurs compétences.

Aucune collectivité territoriale ne peut exercer une tutelle sur une autre. Cependant, lorsque l'exercice d'une compétence nécessite le concours de plusieurs collectivités territoriales, la loi peut autoriser l'une d'entre elles ou un de leurs groupements à organiser les modalités de leur action commune.

Dans les collectivités territoriales de la République, le représentant de l'Etat, représentant de chacun des membres du Gouvernement, a la charge des intérêts nationaux, du contrôle administratif et du respect des lois.

⁸³ CONSEIL CONSTITUTIONNEL. *Texte intégral de la Constitution du 4 octobre 1958 en vigueur* [online]. Paris : Conseil Constitutionnel ©2015 [page consultée le 15 avril 2015]. Accessible à : <http://www.conseil-constitutionnel.fr/conseil-constitutionnel/francais/la-constitution/la-constitution-du-4-octobre-1958/texte-integral-de-la-constitution-du-4-octobre-1958-en-vigueur.5074.html>.

Annexe 2⁸⁴

HYMNE NATIONAL UDZIMA WAMASIWA (Union des îles)

Au faite le Drapeau flotte Appelle a là Liberté totale. La nation apparaît, Force d'une même religion au sein des Comores. Vivons dans l'amour réciproque dans nos îles, Les Comoriens issue de même sang, Nous embrassons la même idéologie religieuse. Les îles où nous somme nés !! Les îles qui nous ont prodigués la bonne éducation. Dieu y a apporté son aide. Conservons notre unité pour l'amour de la patrie, Amour pour la religion Et pour l'évolution.

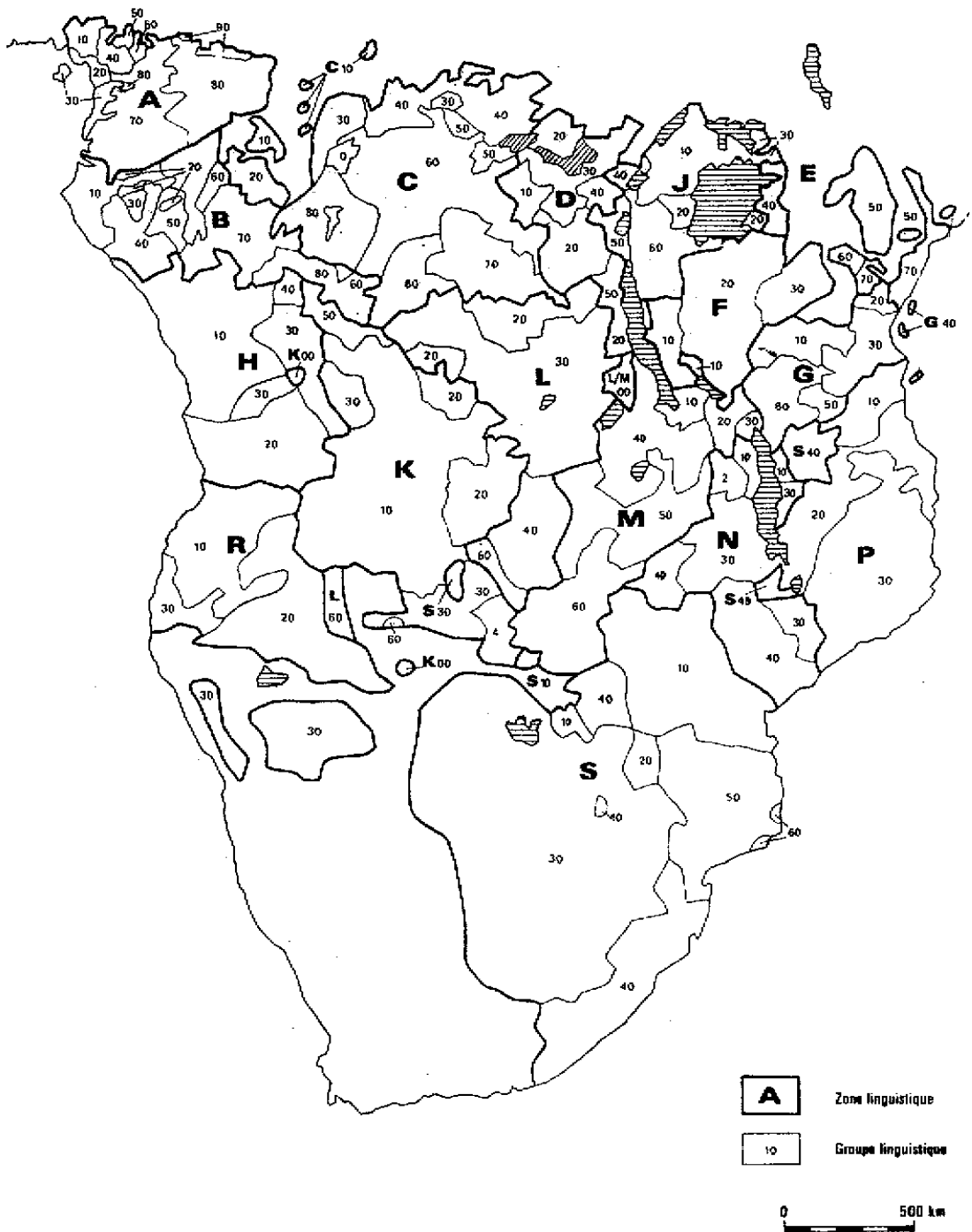
Au faite le Drapeau flotte Depuis le 6 du mois de Juillet La nation apparaît, Les îles devenues souveraines ; Maore - N'Dzuani - Mwali - et N'Gazidja. Gardons notre amour pour les îles.

Paroles : Said Hachim Sidi Abderemane **Musique :** Kamildine Abdallah et Said Hachim Sidi Abderemane (Adopté en 1978)

⁸⁴ PRESIDENCE DE L'UNION DES COMORES. *Les symboles de l'Etat* [online]. Moroni : Présidence de l'Union des Comores ©2004 [page consultée le 17 avril 2015]. Accesible à : http://www.beit-salam.km/article.php3?id_article=12.

Annexe 3⁸⁵

Classification des langues bantoue de Guthrie



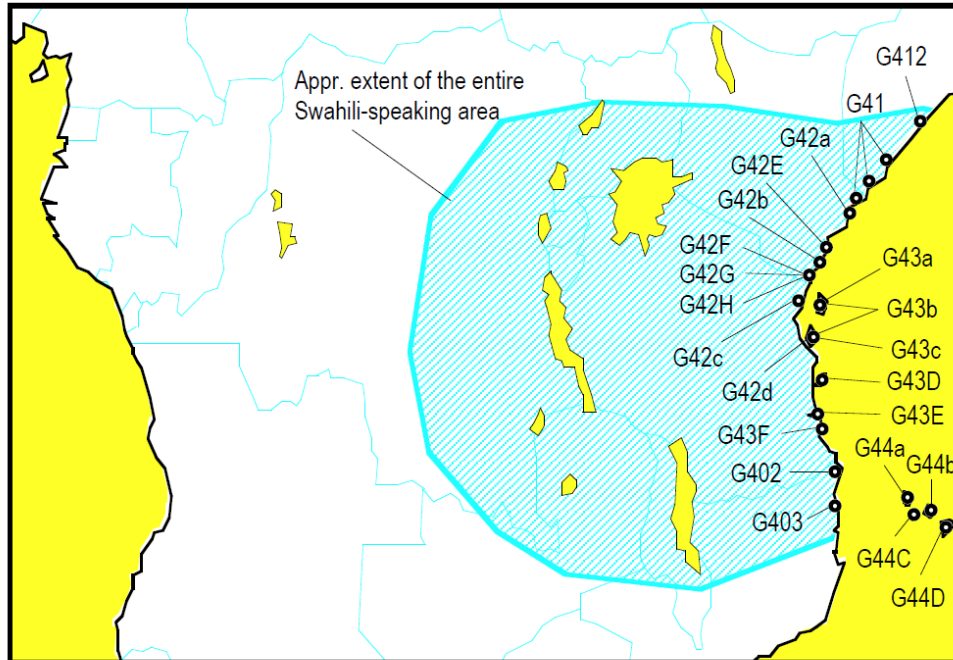
ZONES ET GROUPES DE LANGUES BANTOUES (Yvonne BASTIN, 1978)

⁸⁵ MANIACKY, J. *Zones et groupes de langues bantoues* [online]. Bantu Languages ©2007 [page consultée le 17 avril 2015]. Accessible à : <http://www.bantu-languages.com/tervur.html>.

Annexe 4⁸⁶

Classification des langues bantoue de Guthrie, zone G

G40 : Swahili Group



G401	<i>see Mgao G43F</i>	G42F	– Fundi, Chifundi
G402	Makwe ymk	G42G	– Chwaka
G403	Mwani wmw	G42H	– Vumba
G404 * . †	Sidi (Pakistan), Habsi	G42I *	– Nosse Be (Madagascar)
G41-43 ...	Swahili ^{swh} , Kiswahili	G43a	– Pemba
G41	– Tikuu, Tikulu, Bajuni, Gunya	G43b	– Tumbatu
G411 * . †	– Socotra Swahili	G43c	– Makunduchi, Ka(l)e, “Hadimu”
G412	– Mwiini, Miini, Barawa, Mbalazi	G43D	– Mafia, Mbweza
G42a	– Amu, Pate, Siu, † Ozi	G43E ... †	– Kilwa
G42b	– Mombasa Swahili, Mvita, Ngare, Jomvu, Changamwe, Kilindini	G43F.. ? †	– Mgao, Kingao
G42c	– Mrima, Mtang’ata, † Lugha ya Zamani	G44	Comorian ^{swb}
G42d	– Unguja, Kiunguja	G44a	– Ngazija ^{z dj} , Shingazidja
G42E	– Mambrui, Malindi	G44b	– Njuani ^{w ni} , Hinzua
(* = not in map)		G44C	– Mwali ^{wlc}
		G44D	– Maore

⁸⁶ MAHO, J. F. *The online version of the New Updated Guthrie List, a referential classification of the Bantu languages*. [online]. Berlin : Research Gate ©2015 [page consultée le 17 avril 2015]. Accessible à : http://www.researchgate.net/publication/242323260_NUGL_Online_The_online_version_of_the_New_Updated_Guthrie_List_a_referential_classification_of_the_Bantu_languages.

Annexe 5

Les langues parlées à l'Union des Comores et à Mayotte

Les langues parlées à l'Union des Comores	Le nombre des locuteurs
Le grande-comorien	300000
L'anjouanais	264000
Le mohélien	27200
Le français	1700
Le malgache	700

Les langues parlées à Mayotte	Le nombre des locuteurs
Le mahorais	92800
Le kibushi	39000
Le français	2450

Annexe 6⁸⁷

Le Mtawo - une partie de l'or symbolisant la fin du anda



⁸⁷ YOUSSEF, M. *Le « ANDA » et La Nouvelle Génération* [online]. Mohéli : Comores-Infos ©2015 [page consultée le 4 mars 2015]. Accessible à : <http://www.comores-Infos.net/le-anda-et-la-nouvelle-generation/>.

Annexe 7

Le questionnaire

Madame, Monsieur,

Veillez remplir ce questionnaire qui fait une partie du travail de licence. Le questionnaire est anonyme sera utilisé exclusivement pour l'objet de la recherche. Dans chaque question, marquez la variante qui est la plus proche de votre réponse.

Merci d'avance pour votre participation.

1. Sexe

- a. homme
- b. femme

2. Âge

- a. < 15 ans
- b. 16 – 26 ans
- c. 27 – 40 ans
- d. 41 – 65 ans
- e. > 65 ans

3. Éducation

- a. Élémentaire
- b. Secondaire
- c. Supérieure

4. Métier

- a. Étudiant
- b. Salarié dans l'entreprise privée
- c. Fonctionnaire
- d. Non-salarié
- e. Retraité
- f. Chômeur

5. Langue maternelle

- a. Français
- b. Arabe
- c. Grand-comorien (Shingazidja)
- d. Mohélien (Shimwali)
- e. Anjouanais (Shindzuani)
- f. Mahorais (Shimaoré)
- g. Autre

Quelle langue vous parlez :

6. À la maison ?

- a. Française
- b. Arabe
- c. Comorien

d. Autre

7. Au travail ?

- a. Française
- b. Arabe
- c. Comorien
- d. Autre

8. Avec vos amis ?

- a. Française
- b. Arabe
- c. Comorien
- d. Autre

9. Par téléphone ?

- a. Française
- b. Arabe
- c. Comorien
- d. Autre

10. Par SMS ?

- a. Française
- b. Arabe
- c. Comorien
- d. Autre

11. Par mél ?

- a. Française
- b. Arabe
- c. Comorien
- d. Autre

12. Sur réseaux sociaux ?

- a. Française
- b. Arabe
- c. Comorien
- d. Autre

Annexe 8

Les résultats du questionnaire

Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7
Sexe	Âge	Éducation	Métier	Langue maternelle	À la maison ?	Au travail ?
Homme	16 - 26 ans	Secondaire	Étudiant	Français	Français	Français
Homme	16 - 26 ans	Supérieure	Étudiant	Français	Arabe	Français
Homme	16 - 26 ans	Supérieure	Étudiant	Français	Arabe	Français
Homme	41 - 65 ans	Secondaire	Non-salarié	Anjouanais (Shindzuani)	Français	Français
Homme	16 - 26 ans	Supérieure	Fonctionnaire	Grand-comorien (Shingazidja)	Français	Français
Homme	16 - 26 ans	Supérieure	Étudiant	Grand-comorien (Shingazidja)	Comorien	Français
Homme	16 - 26 ans	Supérieure	Étudiant	Français	Comorien	Comorien
Femme	16 - 26 ans	Supérieure	Étudiant	Mahorais (Shimaoré)	Autre	Français
Femme	16 - 26 ans	Supérieure	Étudiant	Anjouanais (Shindzuani)	Comorien	Français
Femme	≤ 15 ans	Secondaire	Étudiant	Grand-comorien (Shingazidja)	Français	Français
Femme	16 - 26 ans	Supérieure	Étudiant	Français	Français	Français
Femme	27 - 40 ans	Secondaire	Chômeur	Français	Français	Français
Homme	16 - 26 ans	Supérieure	Étudiant	Mahorais (Shimaoré)	Français	Français
Homme	27 - 40 ans	Supérieure	Étudiant	Grand-comorien (Shingazidja)	Comorien	Français
Femme	16 - 26 ans	Supérieure	Non-salarié	Grand-comorien (Shingazidja)	Comorien	Français
Homme	16 - 26 ans	Supérieure	Étudiant	Français	Français	Français
Q8	Q9	Q10	Q11	Q12	Date taken	
Avec vos amis ?	Par téléphone ?	Par SMS ?	Par mél ?	Sur réseaux sociaux ?		
Comorien	Comorien	Français	Français	Français	15/01/2015 04:58	
Français	Français	Français	Français	Français	15/01/2015 05:57	
Français	Français	Français	Français	Français	15/01/2015 05:58	
Français	Français	Français	Français	Français	15/01/2015 07:24	
Français	Français	Français	Français	Français	15/01/2015 09:19	
Comorien	Français	Français	Français	Français	17/01/2015 11:50	
Français	Français	Français	Français	Français	27/02/2015 14:34	
Français	Français	Français	Français	Français	05/03/2015 22:27	
Français	Français	Français	Français	Français	14/03/2015 08:44	
Français	Français	Français	Français	Français	22/03/2015 21:43	
Français	Français	Français	Français	Français	29/03/2015 11:57	
Français	Français	Français	Français	Français	29/03/2015 23:25	
Autre	Français	Français	Français	Français	01/04/2015 21:23	
Comorien	Comorien	Français	Français	Français	03/04/2015 13:40	
Français	Français	Français	Français	Français	17/04/2015 21:28	
Français	Français	Français	Français	Français	19/04/2015 01:34	

Annotation en français

Nom et prénom d'auteur : Hricová Lucia

Nom de département et de faculté : Département d'Études Romanes, Faculté des Lettres

Titre de mémoire de Licence : Situation linguistique et évolution du français contemporain dans l'archipel des Comores

Directeur de recherche : Doc. Mgr. Jaromír Kadlec, Dr.

Nombre de caractères : 77 813

Nombre d'annexes : 8

Nombre de titres bibliographiques utilisés : 11

Mots-clés : les Comores, Mayotte, le comorien, le français, l'arabe, la langue, la situation

Caractéristique de mémoire :

Ce mémoire de Licence disserte sur la situation linguistique actuelle et l'évolution du français contemporain dans l'archipel des Comores. D'abord, on donne les informations sur la géographie, la démographie et la culture comorienne. Puis, le travail décrit les événements historiques les plus importants. Ensuite, on s'occupe de la situation linguistique. Cette partie est consacrée aux langues et dialectes parlés aux Comores, leur classification et leur place dans la législation. On essaie d'expliquer de quelle manière est le français utilisé parmi les peuples de l'archipel, ainsi que la langue arabe et comorienne. Après, on trouve les particularités du vocabulaire français utilisé aux Comores. À la fin, on fait l'analyse d'un questionnaire que nous avons distribué.

Annotation en anglais

Name of author : Hricová Lucia

Name of Department and Faculty : Department of Romanic Studies, Philosophical Faculty

Title of Bachelor's thesis : Linguistic situation and evolution of contemporary French on the Comoro Islands

Director of research : Doc. Mgr. Jaromír Kadlec, Dr.

Number of characters : 77 813

Number of annexes : 8

Number of used bibliographic titles : 11

Keywords : Comoros, Mayotte, Comorian, French, Arabic, language, situation

Characteristics of thesis :

This Bachelor's thesis gives a discourse on the actual linguistic situation and the evolution of contemporary French on the Comoro Islands. Firstly, we give basic information about Comorian geography, demography and culture. Then, the work describes the most important historical events. Secondly, we deal with the linguistic situation. This part is dedicated to the languages and the dialects spoken on Comoros, to their classification and their place in the legislation. We try to explain in what way is French used among the archipelago's inhabitants, as well as Arabic and Comorian language. After that, we find the particularities of the French vocabulary spoken on Comoros. In the end, we analyze the survey that we have distributed.